



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2952
28 février 2025
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Trump, Poutine, Macron... Brigandage aux dépens des peuples



Gaza : Jabaliya le 29 janvier, lors du retour des habitants.

Retraites

Rien à attendre de
leur conclave

Page 4

Chaînes TV

C8, touche pas à
mon milliardaire

Page 11

Allemagne

La montée de
l'extrême droite

Page 10

Leur société

- Macron à Washington : la grenouille et le bœuf 3
- Budget : l'escalade militaire 3
- Tous en rangs serrés derrière le président 3
- Conclave sur les retraites : rien à en attendre 4
- Cour des comptes : cette mathématique est une opinion 4
- Assurance-chômage : une dette instrumentalisée 4
- Attaque de Mulhouse : Retailleau choisit ses assassins 5
- Sans-papiers : le cauchemar de la régularisation 5
- Taxe sur les ultrariches : ultra dérisoire 5
- Loi anti-PFAS : la pollution va continuer 6
- Agro-industrie : la tomate n'a pas d'odeur 6
- Wauquiez déteste la police... de l'environnement 6
- Mayotte : une aide insuffisante et détournée 7
- Des travailleurs face à l'incurie 7
- Georges Ibrahim Abdallah : acharnement judiciaire 11
- Football : malade du business 11
- Retrait de C8 et NRJ12 : touche pas à mon milliardaire ! 11

Dans le monde

- Ukraine : trois ans de guerre et un bilan effroyable 8
- Une riche proie à dépecer 8
- USA-Russie : l'ordre mondial de Trump... et Poutine ? 9
- Élections en Allemagne : montée de l'extrême droite 10
- Nouvelle-Calédonie : Valls en mission 10
- Égypte : vague de grèves pour les salaires 16
- Moyen-Orient : Trump et Netanyahu en guerre contre les peuples 16

Dans les entreprises

- Auchan 12
- Challancin - Cholet 12
- Intérim 12
- Cabinets de reclassement 12
- AMP - La Ciotat 13
- Conservatoires de Paris et Lyon 13
- CHU de Saint-Étienne 13
- NTN - Allonnes 14
- Stellantis 14
- Renault Technocentre Guyancourt 14
- Michelin - Cholet : l'usine paralysée 15

Agenda

- Cercle Léon Trotsky 3
- Fêtes de Lutte ouvrière 3

Alliance atlantique ou européenne : même brigandage

La réconciliation spectaculaire de Trump avec Poutine, sur le dos des Ukrainiens, sidère nombre de commentateurs. Les dirigeants européens se sentent lâchés par la première puissance impérialiste.

Faisant mine de compter dans ce jeu, alors que la France est une puissance de seconde zone, Macron s'agite. Prétendant que la Russie serait une menace existentielle pour l'Europe, il se pose en chef de guerre, prêt à envoyer des troupes en Ukraine et surtout à doubler les dépenses militaires.

Pour dégager ces 60 ou 80 milliards d'euros supplémentaires qui viendront remplir les coffres de Thales, Dassault et autres marchands de canons, Macron le dit sans fard : « *On va devoir revisiter nos priorités nationales.* » Autrement dit, les milliards supplémentaires pour l'armée seront pris sur les logements, les écoles, les hôpitaux... Le passage à l'économie de guerre justifiera de rallonger le temps de travail, reporter l'âge de départ à la retraite, supprimer des jours de congés. Macron a d'ailleurs vanté le Danemark, où le départ en retraite va être porté à 70 ans pour financer l'armée.

Il a pourtant trouvé le soutien immédiat de tous les partis, ceux de gauche en tête : Bompard, pour LFI, s'est félicité que « *le président utilise le terme de non-alignement* » tandis que Roussel, du PCF, répète que « *la France doit faire entendre sa voix* ». Au nom de la défense de la souveraineté nationale, ces politiciens se mettent au garde-à-vous devant les généraux et les marchands de canons. Ils participent par avance à l'union nationale pour la guerre.

Face à la volonté de domination américaine affirmée avec le cynisme et la brutalité d'un Trump, les dirigeants européens tentent de se faire passer pour les gardiens des valeurs démocratiques. Mais c'est une posture hypocrite et mensongère.

De l'Afrique au Moyen-Orient, ils n'ont cessé de se répartir des zones d'influence, de fomenter des guerres, de tailler des frontières au milieu des peuples ou de soutenir des dictateurs qui leur étaient utiles, avant de les lâcher du jour au lendemain.

S'ils s'offusquent parce que les brigands Trump et Poutine se réconcilient pour se partager les richesses de l'Ukraine, c'est uniquement parce qu'ils sont écartés du butin. Ils seront privés de l'accès à de précieux minerais, aux riches terres agricoles et au marché de la reconstruction d'un

pays détruit. Les relations entre les États-Unis et les pays européens ont toujours été des relations entre puissances inégales luttant sans pitié pour accaparer les marchés.

Le revirement américain en Ukraine prend les Européens à contre-pied. Mais l'objectif de Trump est le même que celui de Biden : assurer l'hégémonie américaine sur le monde. Les moyens pour y parvenir changent, au gré de l'évolution des rapports de forces.

Depuis trois ans, les États-Unis ont trouvé de multiples avantages à prolonger cette guerre, menée avec la peau des Ukrainiens et des Russes : ventes massives d'armes, test de leur matériel, mainmise sur les ressources du pays, affaiblissement des oligarques russes. Cette guerre leur a aussi permis d'affaiblir les capitalistes européens, privés du gaz russe et contraints de réorganiser leurs marchés.

Si, aujourd'hui, Trump lâche les dirigeants ukrainiens, ce n'est ni parce qu'il est fou ou sous l'emprise de Poutine ni parce qu'il voudrait apporter coûte que coûte la paix dans le monde. C'est parce que, après trois années de guerre, l'impérialisme américain fait ses comptes.

Alors que le front en Ukraine n'évolue guère, que les cartes ont été rebattues au Moyen-Orient par les coups de l'armée israélienne, Trump et sa bande estiment utile de faire la paix avec Poutine. Ils veulent qu'il cautionne et participe à leur domination sur le monde, rôle que le Kremlin a joué de nombreuses fois dans le passé, en Asie, en Europe ou au Moyen-Orient.

Dans le renversement des alliances qui s'effectue sous nos yeux, dans ce bras de fer entre brigands, les travailleurs ne doivent pas serrer les rangs derrière leurs dirigeants politiques ou leurs généraux.

Qu'ils défendent la souveraineté nationale, une défense européenne ou le maintien d'une alliance avec les États-Unis, les politiciens qui se disputent le pouvoir sont tous d'accord pour défendre les intérêts des capitalistes. Quelle que soit l'option qu'ils adoptent, ils nous la feront payer, par des sacrifices financiers aujourd'hui, au prix du sang demain. S'opposer à l'avenir sanglant que le capitalisme nous prépare commence par refuser l'embrigadement derrière nos dirigeants et les sacrifices qu'ils nous promettent.

Nathalie Arthaud



Une réunion du Conseil européen.

Macron à Washington : la grenouille et le boeuf

Lundi 24 février, à la sortie de son entrevue avec Trump, Macron affichait la satisfaction de celui qui a réussi à se faire entendre, voire à faire entendre raison à son interlocuteur.

Pourtant, hors les papouilles, les sourires et les tapes dans le dos, hors la mention obligatoire de l'amitié séculaire (depuis Louis XVI) entre la France et les États-Unis, Macron n'a strictement rien obtenu.

Le président français, comme les autres dirigeants européens mais en direct

et avec le sourire, s'incline donc devant le plan Trump-Poutine d'une promesse de cessez-le-feu assortie d'une mainmise américaine encore plus étroite sur les richesses de l'Ukraine. Les États européens auront tout juste le droit d'envoyer, à leurs frais naturellement, des soldats contrôler

l'application des décisions américaines pour donner l'illusion d'être encore pour quelque chose dans le maintien de l'ordre mondial. Il est bien entendu pour tout le monde que, au-delà des sourires et des plaisanteries de comptoir présidentielles, les États-Unis maintiennent leur pression économique sur l'Europe, leur tendance à aspirer des capitaux du monde entier, leur prépondérance sur les circuits économiques et financiers, leur



SKYNEWS

écrasante supériorité militaire au service de leur écrasante politique de pillage.

Macron a l'habitude de citer les grands auteurs pour expliquer ses succès. On lui suggère cette fois

Michel Audiard : « Quand les types de 130 kg disent certaines choses, ceux de 60 kg les écoutent. » C'est, précisément, dans le film *100 000 dollars au soleil*.

Paul Galois

Budget : l'escalade militaire

En réaction au rapprochement entre Donald Trump et Vladimir Poutine, Emmanuel Macron a annoncé une nouvelle hausse du budget militaire.

C'est une nouvelle étape dans la préparation à la guerre qui s'impose de plus en plus dans tous les pays.

En France, les dépenses militaires avaient commencé à croître dans les dernières années du mandat de François Hollande. Les interventions de l'armée française en Irak, en Syrie, au Sahel... ont fait le bonheur des marchands d'armes.

Depuis 2017, deux lois de programmation militaire ont fait passer le budget des armées, hors dépenses de retraite, de 32 milliards d'euros à 50 milliards

d'euros en 2025 et prévoient 67 milliards d'euros en 2030. Pour 2025, c'est l'un des seuls budgets à augmenter, et celui qui, de loin, progresse le plus.

En décidant de cette nouvelle hausse du budget militaire français, ce sont les industriels français et aussi européens, que Macron sert avant tout, car ils vont pouvoir encaisser ces dizaines de milliards d'euros. L'heure est à faire des profits sur la guerre et non sur la paix !

« On rentre dans une époque où chacun d'entre nous doit se demander ce

qu'il peut faire pour la nation française et la République », dit Macron. Sa langue de bois n'empêche pas de comprendre ce qui est en préparation : les privations, les destructions et les morts pour les populations, mais un avenir doré pour les profiteurs de guerre.

Cette langue de bois n'empêche pas, non plus, de comprendre que c'est aux frais des travailleurs que la guerre est préparée et financée. Éric Lombard, ministre de l'Économie, avertit qu'« il va falloir travailler plus » pour financer ces investissements militaires. Macron propose également de financer certains programmes par des produits d'épargne, une idée

qui fait son chemin depuis déjà quelques mois. En effet, en 2023, une disposition législative, refusée par le Conseil constitutionnel, prévoyait déjà de consacrer aux industries d'armement une partie de l'épargne des Livrets A et Livrets de

développement durable.

Dans cette économie dirigée par les capitalistes, les dirigeants politiques à leur service assignent aux travailleurs le rôle de chair à patron en attendant de devenir chair à canon.

Joséphine Sina

Tous en rang derrière le président !

Macron tente de préparer l'opinion à des dépenses militaires et des sacrifices sans précédent. Il a cherché à obtenir pour cela le soutien des responsables politiques, du RN à LFI, en les recevant à l'Élysée le 20 février. Il l'a obtenu.

Tous ont répondu à l'invitation de Macron qui voulait « partager des informations hautement sensibles sur le nouveau contexte géopolitique » à la suite de la rencontre Trump-Poutine, concernant le règlement de la guerre en Ukraine. Ces représentants politiques se sont félicités de « ce rendez-vous opportun » et de la « gravité qu'il y avait autour de la table », selon le sénateur centriste Marseille.

Tous les participants à cette réunion se sont entendus avec Macron pour

déplorer l'absence de l'Ukraine et surtout celle de la France dans cette négociation. Pour Fabien Roussel, dirigeant du PCF, « la France doit faire entendre sa voix parce qu'elle a une voix originale et forte à porter en tant que puissance nucléaire et membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU. » Bompard, pour LFI, a félicité Macron d'avoir repris le terme de « non-alignement de la France », comme si l'armée française n'avait pas, dans toute son histoire, été totalement

alignée sur les intérêts de la bourgeoisie française contre les peuples coloniaux et son propre peuple.

De son côté, le PS a renchéri sur Macron : « Le président de la République doit aller plus loin qu'une réunion de crise à l'Élysée. Nous devons avoir un investissement militaire et industriel à la hauteur des enjeux... » Les Dassault, Thales et autres marchands de mort ne peuvent trouver de meilleurs avocats...

Au nom de la défense de l'Ukraine et de l'Europe menacée, la gauche française serre les rangs derrière Macron et se met d'avance au garde à vous.

Christian Bernac

AGENDA

Cercle Léon Trotsky

De Mayotte à la Nouvelle-Calédonie, l'impérialisme français contre les peuples

Samedi 15 mars à 15 heures

Théâtre de la Mutualité
24, rue Saint-Victor, Paris 5^e
Métro Maubert-Mutualité

(Participation aux frais : 3 euros)

Fêtes de Lutte ouvrière

Beauvais

Dimanche 2 mars
à partir de 11 heures

Espace du Pré-Martinet,
rue du Pré-Martinet

Saint-Denis

Samedi 8 mars
de 16 heures à minuit

Salle de la
Légion-d'Honneur

à 18 heures : débat avec
Nathalie Arthaud

Saint-Nazaire

Samedi 8 mars
de 16 heures à minuit

Alvéole 12 de la base
sous-marine

à 18 heures : débat avec
Jean-Pierre Mercier

Creil

Samedi 22 mars,
à partir de 16 heures

Villers-Saint-Paul

à 18 heures : débat avec
Nathalie Arthaud

Conclave sur les retraites : rien à en attendre

Jeudi 27 février, vont commencer les discussions entre syndicats et patronat sur les retraites. En l'absence de mobilisation ouvrière, qu'attendre d'autre que de nouvelles entourloupes concoctées par le grand patronat ?

Ce sont les directions des confédérations syndicales qui vont prendre part à ces palabres. Mais, il faut se rappeler que ce « conclave » a été présenté initialement comme une concession faite au Parti socialiste, pour que celui-ci renonce à censurer le gouvernement lors du vote du budget. Il a été présenté comme une manière de revenir sur la réforme de 2023 qui a repoussé l'âge

de la retraite à 64 ans. Mais, en réalité, il pourrait servir à préparer de nouvelles attaques contre les travailleurs. Le patronat a ses projets, et les syndicats n'ont pas les moyens de pression pour s'y opposer. D'autant qu'il est évident que le gouvernement est du côté du patronat.

Les représentants syndicaux, de la CFDT à la CGT, se sont réjouis que, juste avant

le début des négociations, la Cour des comptes ait publié un rapport contredisant les affirmations alarmistes de Bayrou sur la dette des caisses de retraite. La dirigeante de la CFDT et celle de la CGT ont même repris une des conclusions du rapport disant que la réforme de 2023 n'avait pas « réglé le problème des retraites ». Mais cela signifie juste que, de l'avis du patronat, cette réforme de 2023 ne suffit pas et que de nouvelles attaques sont nécessaires. Et toutes les discussions, qui se dérouleront jusqu'à début juin, seront sur son terrain.

Cour des comptes : cette mathématique est une opinion

Le rapport de la Cour des comptes concernant le système des retraites, publié le 20 février et qui se veut neutre, doit au contraire servir d'argument aux ministres et au patronat, lors du conclave avec les syndicats au sujet de la réforme des retraites.

Du haut de leur siège à la Cour des comptes, ses auteurs considèrent déjà que la situation des retraités serait « favorable » par rapport au reste de la population, car leur revenu moyen serait de 1 512 euros par mois ! Non seulement, avec des revenus aussi faibles, il est compliqué de subvenir à ses besoins, mais derrière ce chiffre se cachent de grandes inégalités. Ils sont 10,8 % des retraités à vivre en dessous de ce que les institutions considèrent comme le seuil de pauvreté. Et les femmes touchent en moyenne une retraite inférieure de 38 % à celle des hommes.

Par ailleurs, le rapport souligne que les travailleurs

en France partent en retraite plus tôt que la moyenne européenne, ce qui pourrait servir à justifier de nouvelles attaques contre les retraités, et pourquoi pas, un nouveau report de l'âge de départ en retraite.

Or la Cour des comptes est bien obligée de reconnaître que, depuis 2010, l'équilibre financier « s'est progressivement rétabli, malgré l'arrivée à l'âge de la retraite des générations nombreuses du baby-boom ». Le système des retraites est même excédentaire depuis deux ans. Cela ne l'empêche pas d'évoquer un déficit pour 2025 de 6,6 milliards d'euros... soit environ 2 % du montant total des dépenses. On est loin du déficit

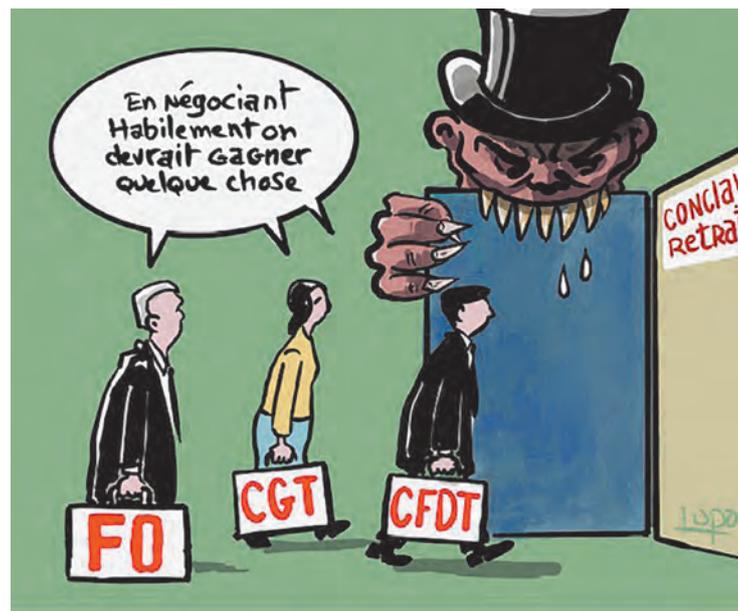
de l'État, qui ne l'empêche pas d'augmenter encore le budget des armées.

Allant plus loin, les rapporteurs inventent des projections dignes de la science-fiction. Ils prévoient un déficit de 15 milliards d'euros en 2035 et prédisent même un déficit « autour de 30 milliards » d'euros pour 2045... Mais qui peut dire quel sera l'état de l'économie dans seulement six mois ?

Les chiffres et les graphiques aboutissent aux mêmes conclusions depuis trente ans : ils conseillent d'« agir sur l'âge et les conditions de départ en retraite ». Comme l'indique son titre, la Cour des comptes fait des comptes... dans le cadre strict du système des retraites tel qu'il existe, où leur paiement devrait être équilibré par des cotisations, sans considérer le profit global produit par le travail humain. La plus grande partie de celui-ci est encaissé par les capitalistes mais cela n'entre pas dans les comptes de la Cour. Avec un tel préalable, comment s'étonner du résultat ?

Après une vie de travail, les retraités méritent bien des pensions dignes. Que les capitalistes se débrouillent pour remplir les caisses en prenant sur leurs bénéfices accumulés.

Charles Legoda



Le grand patronat veut faire payer encore plus les retraités et les travailleurs. Tout au plus veut-il bien discuter de la manière. « On se positionnera au regard d'un équilibre », a dit Marylise Léon de la CFDT. C'est déjà tromper les travailleurs car c'est dire que ces discussions devraient aboutir à un compromis et que celui-ci serait nécessaire. C'est dans le cadre du système de financement actuel qu'il faut trouver cet « équilibre » : baisser le montant des pensions, augmenter l'âge de départ ou la durée de cotisation, faire cotiser davantage les salariés en activité. Toutes ces « options »

revenant à faire payer les travailleurs, pour faire passer la pilule, les syndicats devront prétendre avoir obtenu des « avancées » pour certaines catégories de salariés. La discussion sur la pénibilité aura cette fonction.

Rien de bon ne pourra sortir de ce conclave. Participer, c'est encourager l'attentisme parmi les travailleurs comme s'il s'agissait d'un débat entre personnes raisonnables s'affrontant à coups d'arguments. Mais le seul argument favorable aux travailleurs, c'est la force qu'ils peuvent représenter.

Pierre Royan

Assurance-chômage : une dette instrumentalisée

L'Unedic, organisme paritaire qui gère l'assurance-chômage, annonce des excédents moindres que prévu en 2025, ouvrant la voie aux déclarations alarmistes sur sa dette.

La situation financière de cet organisme dépend du niveau du chômage, et les 49 000 travailleurs supplémentaires réduits au chômage d'ici à la fin 2025, d'après ses estimations, devraient mécaniquement augmenter les dépenses et réduire les recettes de l'assurance-chômage. C'est dire si le patronat, qui licencie à tour de bras, est le principal responsable de la dette de l'Unedic. D'ailleurs, celle-ci, estimée à 59,3 milliards d'euros, a été en grande partie fabriquée pendant le Covid, quand les travailleurs mis au chômage étaient

indemnisés par l'Unedic plutôt que par le patronat qui a ainsi pu garantir ses bénéficiaires sans avoir à payer les salaires.

Les recettes de l'Unedic sont également grevées par le détournement que l'État orchestre au plus grand profit des entreprises par le biais des exonérations de cotisations sociales. Le total cumulé atteint plus de 12 milliards d'euros cette année, alourdissant d'autant la dette de l'Unedic. C'est pourtant aux travailleurs que l'on va demander de la payer d'une façon ou d'une autre.

Marlène Stanis



Attaque de Mulhouse : **Retailleau choisit ses assassins**

Les réactions politiques et médiatiques à l'attaque au couteau qui a fait un mort et sept blessés à Mulhouse samedi 22 février ont été rapides et quasi unanimes.

Avant même de savoir quoi que ce soit, le ministre de l'Intérieur, le président et le Premier ministre ont déclaré qu'il s'agissait d'un attentat terroriste. Cette qualification a été reprise par tous les médias et délayée des heures durant par les tribunes de l'extrême droite, particulièrement la galaxie CNews-Bolloré. Et de ressasser encore et toujours l'assimilation sinistre et mensongère entre les immigrés, l'islam, le terrorisme, la criminalité avec une insistance particulière pour accuser l'Algérie.

Pour les besoins de leur propagande, ministres et responsables médiatiques choisissent leurs crimes et la façon de les raconter. Ainsi, l'auteur du crime de Mulhouse est reconnu comme schizophrène y compris par Retailleau lui-même. Mais qu'importe, son acte est tout de même qualifié d'attentat islamiste et utilisé pour stigmatiser une partie de la population. Or, la même semaine que cet assassinat, trois femmes ont été tuées par leur compagnon ou ex-compagnon, deux au couteau, une par arme à feu.

Cela n'a pas fait la une des journaux ni suscité de déclaration ministérielle alors même que des dizaines de crimes de ce type ont lieu chaque année.

Dans la rubrique des horreurs en première page, l'assassinat de Mulhouse a été concurrencé par le procès de Joël Le Scouarnec ouvert à Vannes le 24 février. Le prévenu est accusé d'avoir, dans l'exercice de ses fonctions médicales, violé 299 jeunes enfants. Cet homme, qui reconnaît

les faits et était jusqu'à son arrestation un honorable chirurgien breton, ne subit pas le même traitement médiatique que le prétendu terroriste, quoique vrai fou dangereux. Il ne viendrait en effet à l'idée de personne, même pas d'un ministre de l'Intérieur en perpétuelle campagne d'autopromotion, de rendre responsable des viols l'ensemble des chirurgiens, voire de regretter le rattachement de la Bretagne à la France en 1532.

Le courageux passant qui est mort poignardé en tentant d'arrêter un malade dangereux et les sept autres blessés sont utilisés pour de basses raisons : une campagne perpétuelle visant à transformer l'ensemble des immigrés en responsables de tout ce qui ne va pas dans le pays ; à l'intérieur de cette campagne, la surenchère entre politiciens pour flatter des sentiments xénophobes qu'ils ont eux-mêmes cultivés en rajoute encore.

Paul Galois

Sans-papiers : **le cauchemar de la régularisation**

Dans ce climat de surenchère xénophobe alimenté par la droite et l'extrême droite, le ministre de l'Intérieur Retailleau y va de ses propres mensonges.

À l'Assemblée nationale le 12 février à propos de sa circulaire sur les travailleurs sans papiers dans les métiers en tension, le ministre a évoqué de prétendues régularisations automatiques qui n'existent pas.

La circulaire publiée le 23 janvier et adressée aux préfets aggrave la

précédente, celle de Valls. Désormais, ils devront avoir travaillé dans un métier en tension au moins douze mois au cours des vingt-quatre derniers mois, à la place de huit auparavant, avant de pouvoir demander un titre de séjour.

En réalité, Retailleau sait très bien que sans les

travailleurs sans papiers, des secteurs entiers, la restauration, le BTP, la santé, les soins à domicile, ne pourraient plus fonctionner. D'ailleurs, il dit lui-même ne fixer aucun objectif chiffré aux préfets. Son souci est avant tout de se donner une image de gros

dur, d'inflexible, au point d'annoncer à des journalistes qu'un travailleur en demande de régularisation dans un métier en tension devra dorénavant justifier de sept ans de présence sur le territoire, tout en affichant trois ans dans la circulaire.

Ces mesures rendront plus difficile et plus précaire la vie de ces travailleurs car ils seront soumis plus longtemps à l'arbitraire patronal. Elles ne favorisent que les patrons, et affaiblissent la classe ouvrière dans son ensemble.

Thomas Baumer



Taxe sur les ultrariches : **ultradérisoire**

L'Assemblée nationale a voté le 20 février un impôt plancher sur le patrimoine des « ultrariches », qui les oblige, sur le papier, à payer au moins 2 % de leur fortune en impôt.

Outre le fait qu'elle a toutes les chances d'être rejetée au Sénat, cette mesure

reste complètement ridicule et ne risque pas d'entamer leurs fortunes.

Cette taxe, qui porte sur les 0,01 % des contribuables les plus riches, est aussi appelée « taxe Zucman » du nom de l'économiste qui la promet au nom d'une meilleure répartition des richesses. Mais c'est se leurrer sur les causes des inégalités. Les capitalistes ne dominent pas la société parce qu'ils obtiennent une plus grosse part que la classe ouvrière dans le gâteau de la richesse globale. Ils la dominent parce qu'ils exploitent les travailleurs : ils accaparent la richesse produite par le travail. Cela tient au fait qu'ils possèdent les entreprises, et aucun impôt ne changera jamais ce fait.

De toute façon, de l'aveu même de plusieurs députés, cette loi est avant tout symbolique. Pour la gauche, c'était juste une façon de faire mine de s'en prendre aux ultrariches, qui payent proportionnellement presque deux fois moins d'impôts que la moyenne des Français d'après la députée écologiste rapporteure du texte. En 2022, une autre taxe exceptionnelle, celle sur les superprofits d'entreprises telles que TotalEnergies a vu le jour. Résultat : le trust n'a presque rien payé. Les capitalistes ont, comme on le sait bien, une myriade de moyens d'échapper aux impôts,

exceptionnels ou non.

Cela n'a évidemment pas empêché les députés macronistes de crier à la mesure confiscatoire et d'agiter la menace de la fuite des capitaux à l'étranger. Comme si les milliardaires avaient attendu ! Quand, parfois, les capitalistes acceptent de payer des impôts c'est par crainte des réactions populaires. Dans un interview de 2011, le financier Georges Soros l'avait expliqué : « Si les riches ne font rien aujourd'hui, ils se mettront le public à dos dans les prochaines années. » On ne peut que le souhaiter.

T. B.



Yachts dans le port de Saint-Tropez.

Loi anti-PFAS : la pollution va continuer

La Chambre des députés a voté, avec l'appui du gouvernement, une loi qui prétend protéger la population des dangers liés aux PFAS.

Ces polluants utilisés massivement dans l'industrie sont en effet responsables d'une multitude de problèmes de santé allant des cancers aux maladies cardiovasculaires.

Cette loi ne vise cependant à interdire qu'une petite partie des produits renfermant des PFAS, dans la cosmétique, une partie

des textiles d'habillement et les skis. Tous les autres ne sont pas concernés : les pesticides, de nombreux composants industriels, les emballages alimentaires, etc. Les députés ont même finalement renoncé à interdire les ustensiles de cuisine à revêtement de téflon suite aux manœuvres et au chantage du trust français

Seb. En effet, les patrons de Tefal avaient mené leur campagne contre cette interdiction allant jusqu'à se servir de leurs salariés pour appuyer leur chantage à l'emploi.

C'est toujours ce prétexte que les groupes capitalistes mettent en avant pour justifier l'utilisation des PFAS. Comme s'ils se souciaient du sort des travailleurs, eux qui n'hésitent pas à licencier pour augmenter leurs

Agro-industrie : la tomate n'a pas d'odeur

Le Maroc est l'invité d'honneur du Salon de l'agriculture. Il y met en valeur son produit phare d'exportation, la tomate, s'attirant d'amers reproches des producteurs français ou, à tout le moins, de leurs représentants.

Les commentateurs les plus intéressés servent évidemment l'histoire de la bonne tomate française, cultivée en saison, à l'ancienne, avec des travailleurs honnêtement rétribués et correctement traités, contre l'insipide solanacée marocaine, cultivée sur du coton toute l'année, nourrie à l'engrais, sulfatée tous les matins et récoltée par des ouvriers sous-payés.

Tout cela est sûrement vrai pour ce qui est des travailleurs marocains et probable pour ce qui concerne le mode de culture dans les exploitations industrielles de ce pays. Mais les chiffres du ministère français de l'Agriculture donnent une idée un peu différente de l'ensemble du problème. Les 650 000 tonnes de tomates produites en France le sont certes entre avril et novembre, mais sous serre le plus souvent, avec les

méthodes industrielles nécessaires à une telle production, y compris évidemment engrais et pesticides. Les salaires des ouvriers agricoles, dont une bonne partie de saisonniers, et leurs conditions de travail et d'hébergement sont tels que les agriculteurs se plaignent de ne pas trouver de main-d'œuvre locale. Et, bien que cela ne figure pas dans les statistiques officielles, la différence entre une tomate de jardin, cultivée par un artisan maraîcher ou par un retraité de la SNCF, et une tomate vendue en grande surface, même pourvue d'un tombereau de qualificatifs bio et d'origine France certifiée, est flagrante.

De plus, sur les 400 000 tonnes de tomates importées du Maroc, 300 000 sont réexportées et n'entrent pas en concurrence avec la production française, en tout cas pas

sur le marché intérieur. Les opérateurs de ce commerce sont des sociétés françaises, en particulier celles de la plateforme logistique de Perpignan, par où transite plus d'un million et demi de tonnes de fruits et légumes chaque année.

Enfin, Azura, le plus gros producteur de tomates au Maroc avec 18 000 salariés, est une société à capitaux français et marocains. Les tomates cerises Azura qu'on trouve toute l'année dans les supermarchés sont certes cultivées au Maroc plus souvent qu'à Plougastel, mais les profits restent en grande partie à Paris.

Lors de son voyage au Maroc, en octobre 2024, Macron avait parlé politique et agriculture. La reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur le Sahara est aussi la reconnaissance des entreprises qui y sont installées et exploitent des dizaines de milliers d'ouvriers agricoles comme, précisément, Azura. L'exportation de fruits et légumes cultivés au Maroc, avec ou sans capitaux français, est contrebalancée par l'achat de blé tendre français dont le Maroc est le premier importateur, commerce que Macron a sécurisé en octobre.

On voit que le stand d'honneur du Maroc au Salon de l'agriculture célèbre surtout le capitalisme agricole français et que les petits ou moyens producteurs, de bonne foi ou pas, sont les dindons de la farce.

Paul Galois



profits ! Ce sont d'ailleurs les mêmes qui mettent en danger la santé des salariés en les exposant aux PFAS, sans équipement adapté. Les analyses de sang de certains ouvriers de la chimie ont révélé des taux de PFAS parfois plus de 1 000 fois supérieurs à la moyenne nationale. Mais cette nouvelle loi ne comporte aucune disposition concernant leur protection. Si les travailleurs des usines concernées sont le plus en danger, cette catastrophe touche toute la population. En effet, les PFAS se répandent partout : dans les eaux, l'air, le sol, les nappes phréatiques, l'alimentation et au final dans le corps humain.

D'après *Le Monde*, le coût de la dépollution rien qu'en Europe pourrait s'élever jusqu'à 2 000 milliards d'euros ! Mais cette loi ne cherche pas à faire payer intégralement cette somme

aux patrons pollueurs, à peine évoque-t-elle une petite taxe qui, selon les aveux mêmes d'un défenseur de la loi, pourrait rapporter... dix millions d'euros par an !

Les capitalistes sont pourtant les seuls responsables de ce désastre. Dès le début de leur commercialisation, dans les années 1940-1950, ils savaient que les PFAS seraient indestructibles, d'où leur surnom de « polluants éternels ». Des chercheurs au service de trusts de la chimie ont découvert dès 1961 leur extrême dangerosité. Mais leurs patrons leur ont interdit de la dévoiler et ont au contraire intensifié l'utilisation de ces produits qui leur rapportaient beaucoup.

Les catastrophes écologiques ne « pfastront » pas et seront « éternelles » tant que durera le capitalisme.

Arnaud Louvet

Wauquiez déteste la police... de l'environnement

Laurent Wauquiez, député LR, et le président de la région Rhône-Alpes ont envoyé le 7 février à tous les agriculteurs de cette région une lettre dénonçant les agents de l'Office français de la biodiversité (OFB), la police de l'environnement.

Précédemment, le responsable du syndicat proche de l'extrême-droite, Coordination rurale, avait déclaré qu'« une voiture de l'OFB qui entre dans une exploitation sera brûlée sur place ». Wauquiez et son acolyte en ont rajouté une couche en prétendant que « le respect des normes ne doit pas passer par des contrôles humiliants des agriculteurs » et que l'OFB

est « une coalition d'idéologues, qui entend vous empêcher de travailler et de vivre dignement ». Rêvant sans doute de devenir le duo Trump-Musk de Rhône-Alpes, ils réclament la dissolution de cette agence publique.

En réalité, selon un rapport sénatorial, l'OFB inspecte 0,75 % des fermes chaque année, soit « moins d'un contrôle par exploitation en moyenne par siècle ». Mais quand il s'agit de flatter et d'encourager le droit des patrons, petits et grands, à agir illégalement et à polluer en toute impunité, les déclarations des LR et RN sont à flux continu.

Christian Bernac



Mayotte : une aide insuffisante et qui est détournée

Plus de deux mois après le passage dévastateur du cyclone Chido, le torchon brûle entre les élus locaux mahorais et l'État. Alors qu'ils se renvoient la balle à propos du détournement de l'aide alimentaire, la situation est toujours dramatique pour une grande majorité de la population.

Un article du journal *Le Monde* daté du 14 février a révélé ce que beaucoup dénonçaient depuis de nombreuses semaines sur l'île : ils ne voient pas la trace des colis et ils soupçonnent les élus de les détourner à des fins clientélistes. Cela n'est nullement une nouveauté à Mayotte mais la misère accentuée par le passage de Chido rend ces détournements encore plus révoltants.

L'association des maires de Mayotte a fait savoir que ces derniers n'organiseront plus les distributions. Pour se défendre, ils ont souligné que l'État français n'envoyait pas suffisamment d'aide. Et, en effet, si le préfet se vante que 300 tonnes de nourriture ont été acheminées depuis

le 14 décembre, cela représente moins d'un kilo par habitant, depuis de deux mois ! Et pour l'eau potable, dont le manque se fait cruellement sentir, les 100 000 litres par jour annoncés, dont une bonne partie part au marché noir, correspondent à deux verres d'eau par habitant. Manuel Valls, ministre des Outre-Mer, joue aux vierges effarouchées en se demandant où est passée l'aide « dans le dernier kilomètre », mais c'est vraiment l'hôpital qui se moque de la charité ! Les élus locaux ne sont là que des profiteurs à la petite semaine, à côté d'un État qui se croit quitte en distribuant des aumônes.

À propos des distributions conditionnées à la présentation d'une pièce

d'identité, le même Valls a osé les critiquer, disant que « sur l'urgence vitale et l'aide alimentaire, il ne peut y avoir de discrimination ». Or son gouvernement, par la voix du préfet, a conditionné par exemple l'achat de tôles pour reconstruire les maisons à la présentation d'une pièce d'identité. C'est aussi son gouvernement qui a refusé d'envoyer des secouristes dans les bidonvilles rasés par Chido, abandonnant les survivants. Et c'est l'État français qui discrimine depuis des décennies, organisant rafles et déportations, séparant les familles et rendant la vie impossible à plus de la moitié de la population. Alors, en matière de discrimination, les élus locaux ne peuvent que se sentir encouragés par cette politique révoltante de l'État, faite d'attaques incessantes contre tous ceux qu'il considère comme des étrangers à Mayotte.

Suite au discrédit des élus, l'État a trouvé d'autres



La légion et tic-tac : produits de première nécessité.

relais locaux. Le préfet a annoncé qu'à partir de la fin du mois de février, au début du ramadan, les distributions seraient faites dans les mosquées. Cela ne garantit en rien que l'aide soit équitablement partagée, mais seulement que les imams, promus meilleurs gardiens de l'ordre établi, répartiront les colis insuffisants avec une autorité renforcée et à leur guise.

Face à cette situation révoltante, la population ne peut compter que sur elle-même. Dockers, travailleurs

de la logistique, des supermarchés, habitants des quartiers populaires auraient les moyens de s'organiser pour contrôler l'acheminement et la répartition. Pour en finir avec la pénurie, ils pourraient imposer que les stocks alimentaires vendus à prix d'or par les magnats de la grande distribution, Hayot comme Sodifram, soient réquisitionnés et distribués gratuitement. Ce sont des mesures vitales que l'on ne peut attendre ni du préfet ni des maires, ni des imams.

Tania Lemel

Des travailleurs face à l'incurie

Les responsables politiques et administratifs de Mayotte usent de toutes les arguties pour ne pas assumer leur écrasante responsabilité.



En rouge, une des deux barges seychelloises se reposant dans le lagon de Mayotte... avant de repartir.

Heureusement, dans différents secteurs du public comme du privé, des travailleurs se mobilisent pour exiger le paiement des primes Chido promises et pour l'amélioration des conditions de travail. Ainsi, début février, les salariés de la Société immobilière de Mayotte décidaient de cesser le travail pour obtenir le versement d'une prime Chido, d'une prime

de vie chère de 150 euros par mois, une revalorisation de la grille salariale de 2 % et une aide matérielle pour les salariés sinistrés. Au bout d'une semaine, la direction de la SIM leur a finalement concédé 500 euros en plus des 2 000 euros de primes, 93 euros d'augmentation de salaire pour tous et le paiement de tous les jours de grève.

Lundi 17 février, des travailleurs assurant le service des barges entre Petite-Terre et Grande-Terre ont exercé leur droit de retrait suite à un fonctionnement « au détriment de la sécurité des passagers et des véhicules embarqués » et aux propos blessants d'un responsable les traitant d'« énergumènes ». Cela a provoqué une belle pagaille justement le jour de la reprise des traversées payantes. Seulement deux barges sur cinq sont en état suite au cyclone. Le préfet se félicitait en janvier d'avoir obtenu deux barges des Seychelles... qui sont arrivées le 1^{er} février et reparties le 23 ! Ces barges n'étaient pas adaptées aux pontons à Mayotte. Maintenant, c'est le département qui doit chercher à louer des barges de son côté et à faire mieux que le préfet...

Les travailleurs de la gare maritime sont aux premières loges des conséquences de cette incompétence et n'ont pas l'intention de se laisser maltraiter par une hiérarchie qui les

prend de haut. Et qui d'ailleurs a dû en rabattre en faisant commencer les travaux pour un espace de travail décent. Dans le secteur de la santé aussi les travailleurs ont fait face à l'urgence dans des conditions difficiles et estiment que cela a assez duré. Ils

ont pu vérifier que seule la grève, voire la menace de grève, pouvait faire bouger les responsables.

Le cyclone Chido aura mis en évidence que, si Mayotte tient debout, c'est seulement grâce aux travailleurs.

Charlotte Dauphin

Lisez Lutte de classe

revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 246 (mars 2025)

- Les États-Unis de Trump en guerre contre les travailleurs
- Ukraine : les fauves prêts à se partager leur proie
- Corée du Sud : l'offensive de la droite et de l'extrême droite
- Les voies de la Chine sont impénétrables (1)
- Friedrich Engels et *La Guerre des paysans en Allemagne*



Prix : 3 euros – Envoi contre cinq timbres.

Ukraine : trois ans de guerre et un bilan effroyable

Le 24 février 2022 Poutine lançait son « opération militaire spéciale » (SVO). Trois ans plus tard, même si dirigeants américains et russes en discutent, un cessez-le-feu, et à plus forte raison la paix, ne semblent pas encore pour demain.

Les combats n'ont pas de cesse, ils s'intensifient même, les morts s'ajoutant aux morts. En effet, les états-majors de chaque camp veulent renforcer leurs positions dans la perspective de négociations, forcément au couteau, quand il s'agira de déterminer, comme annoncé par Trump, quelles régions resteront sous l'autorité de Kiev et lesquelles seront attribuées à Moscou.

« Onze ne sont pas revenus d'Afghanistan, 18 ont péri en Tchétchénie, 252 sont tombés sur les champs de bataille de la SVO ». Ce bilan, repris par une chaîne russe de télévision de la région de Koursk, Canal 9, recense le nombre de soldats d'une ville moyenne, Stari Oskol, morts durant les

trois dernières guerres. Ces chiffres, bien que d'ordinaire les autorités les cachent, en Russie comme en Ukraine, venaient d'être annoncés à un festival de chansons « patriotiques ». Une partie de l'assistance fondit en larmes. Et pour cause, la guerre actuelle affiche le bilan le plus terrible, et d'ailleurs non définitif.

Une rapide extrapolation donne une fourchette allant de 140 000 à 330 000 soldats russes morts au combat en trois ans. En Ukraine, les chiffres sont d'un ordre de grandeur comparable, surtout si l'on prend en compte les victimes civiles des bombardements, mais dans un pays trois à quatre fois moins peuplé que la Russie. Ce pays

n'a cessé de se dépeupler depuis la fin de l'URSS, et la guerre a encore amplifié ce mouvement car plusieurs millions d'Ukrainiens se sont établis à l'étranger. Les uns l'ont fait parce qu'ils en avaient les moyens, d'autres, très nombreux, parce qu'ils voulaient échapper à l'envoi au front et à la mort. La Russie aussi a vu des jeunes et moins jeunes fuir la guerre, même si cela concerne une fraction bien moindre de sa population.

À cette catastrophe démographique, surtout en Ukraine, s'ajoutent des destructions effroyables dans les zones disputées, des villes et bourgades quasiment rasées, des infrastructures – ponts, écoles, hôpitaux, usines, immeubles d'habitation, etc. – qu'il faudra bien rebâtir.

Les gouvernements européens aiment dire qu'ils vont « aider » l'Ukraine à se reconstruire. Mais ils se gardent de préciser à quel prix. Car, si chaque gouvernement entend favoriser « ses » capitalistes du BTP et autres, ceux-ci ne travaillent jamais pour la gloire. La note, et elle est astronomique, c'est la population qui va devoir l'acquitter. D'abord en devant vivre pendant un temps indéfini à côté de ruines, ensuite en devant payer ces travaux par ses impôts ou, comme c'est plus probable car cela ne suffira pas, par un endettement énorme et quasi éternel auprès des banques et institutions européennes qui financeront. Un endettement

d'autant plus terrible qu'il pèsera, en Ukraine, sur une population fortement réduite en nombre.

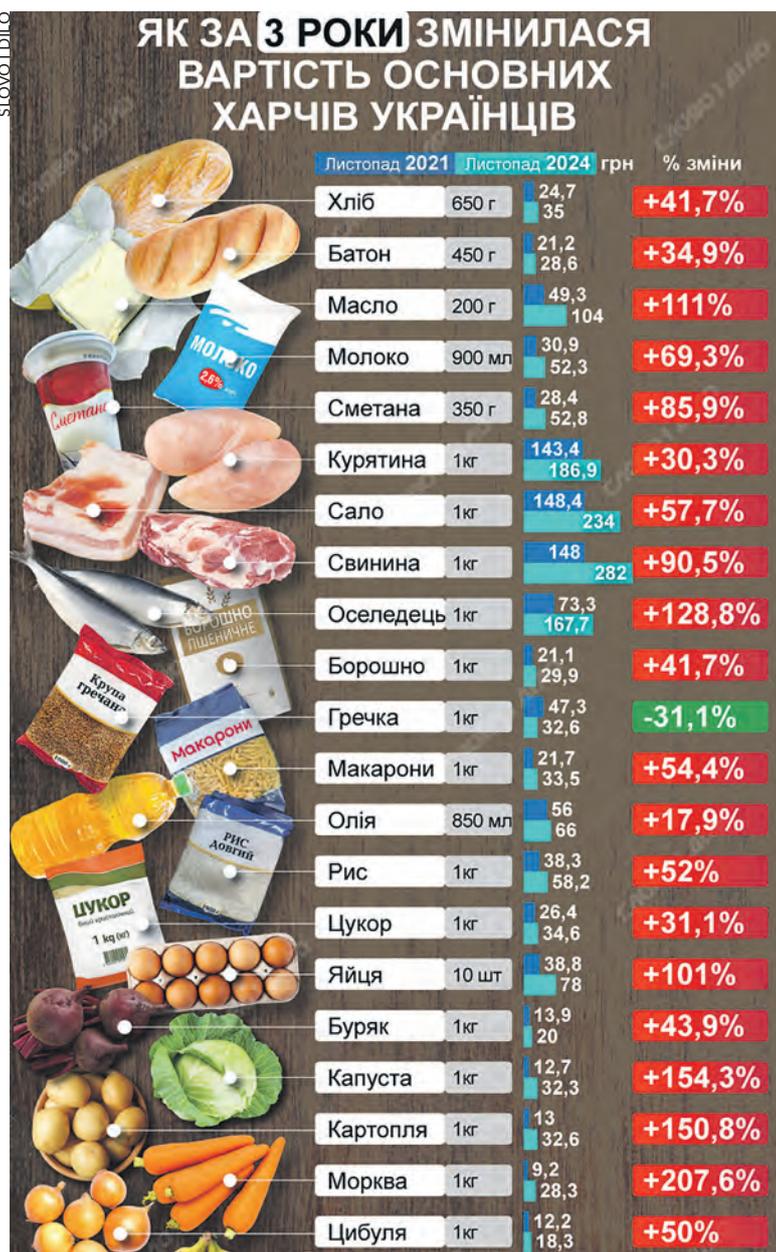
Médias et gouvernements occidentaux ne s'étendent guère sur le sujet. Et l'on voit bien pourquoi : avant la guerre, l'État ukrainien, pillé par ses oligarques et ses hauts bureaucrates mais aussi par les firmes occidentales, était déjà en faillite depuis des années. Il ne vivait que grâce à des prêts consentis par les États riches, la Banque mondiale, la BERD. Ces prêts, il était incapable de les rembourser, sauf à céder en contrepartie des pans entiers de son économie. Et il va devoir brader tout ce qu'il pourra car sa dette a atteint des proportions monstrueuses avec les dégâts de la guerre et les « aides » militaires des pays « amis ».

Autant dire que, même si une paix devait survenir, c'est une guerre sociale terrible que les capitalistes et banquiers occidentaux mèneront, par l'entremise des dirigeants ukrainiens, contre les travailleurs pour leur faire payer cette guerre qui n'est pas et n'était pas la leur. Et elle n'est pas plus celle des travailleurs russes. Car eux aussi vont devoir chèrement la payer, surtout si le régime de Poutine en sort renforcé en tant que « vainqueur ». Personne n'imagine qu'après avoir mis toute la population au pas, et imposé des conditions plus dures dans les entreprises, le régime policier de Poutine desserrera

sa poigne. Et puis, jusqu'à la moitié du budget a été dévolue à l'armée et à l'armement. Ces dépenses inutiles socialement, la population russe les a déjà payées par une inflation qui a rongé son pouvoir d'achat. Et ce n'est pas fini...

En Ukraine, où les salaires, plus bas qu'en Russie, ont encore plus pâti de la guerre, ce sont les forces les plus réactionnaires, les nationalistes d'extrême droite, qui vont vouloir jouer sur la corde de la patrie trahie, « vendue aux marchands ». Que Zelensky reste ou doive céder la place comme responsable d'un désastre militaire, le pouvoir se servira du prétexte de devoir faire front à l'adversité pour museler encore plus toute opposition, surtout si elle se manifeste dans la classe ouvrière et vise le pouvoir et les oligarques. Ceux-ci, tel le plus riche d'entre eux, Rinat Akhmetov, ont certes laissé des plumes dans les régions annexées par Moscou ou quand leurs usines ont été bombardées. Akhmetov aurait perdu 60 % de sa fortune en un an de guerre dans le Donbass. Mais, en deux ans, il l'a refaite. Grâce à « l'aide » à l'Ukraine, il a remonté la pente, a pris pied dans des secteurs des technologies nouvelles, mais surtout dans des pays bien moins exposés aux risques de guerre, en Europe de l'Ouest et en Amérique. Et il n'est pas le seul de son espèce en Ukraine ni en Russie.

Pierre Laffitte



L'inflation des prix alimentaires (en rouge) en trois ans de guerre, selon le média ukrainien Slovo i Dilo.

Une riche proie à dépecer

En exigeant que l'Ukraine cède aux États-Unis un droit exclusif sur les ressources et les infrastructures du pays, pour un montant de 500 milliards de dollars, Trump a formulé crûment ce qui était un des enjeux de la guerre : le partage des richesses de l'Ukraine entre capitalistes américains et oligarques russes.

Ces richesses sont multiples. Il y a les centaines de milliers d'hectares de terres agricoles très fertiles, les « terres noires », qui faisaient de l'Ukraine, avant 2022, le quatrième pays exportateur agricole au monde. La guerre a accéléré la prise de contrôle de ces terres par une poignée d'agro-holdings, dirigés par des oligarques ukrainiens mais contrôlés par des capitaux occidentaux, américains comme Goldman Sachs ou

européens comme la BNP. La guerre a permis à Zelensky de faire voter une loi autorisant des sociétés à capitaux étrangers d'acquérir ces terres, ce que la loi héritée de la période soviétique interdisait et que les dirigeants ukrainiens successifs, depuis l'éclatement de l'Union soviétique, n'avaient jamais réussi à imposer avant 2024.

Le sous-sol ukrainien regorge de minerais indispensables aux filières

industrielles contemporaines, les télécommunications ou les batteries électriques, comme le titane, le lithium ou encore certains métaux appelés « terres rares », particulièrement convoités. L'Ukraine possède de l'uranium, indispensable aux centrales nucléaires. L'enjeu des négociations en cours, avec un revolver tenu par Trump sur la tempe ukrainienne, ce sont les conditions financières et juridiques dans lesquelles des capitalistes américains vont pouvoir exploiter, et peut-être posséder, les mines et les usines pour extraire, traiter ou raffiner ces minerais. Et les négociations avancent : le 25 février, la vice-Première >>>

USA-Russie : l'ordre mondial de Trump... et Poutine ?

Le 24 février, pour le troisième anniversaire du début de la guerre en Ukraine, des États européens ont présenté une motion à l'ONU qui exigeait le retrait immédiat des troupes russes. Les États-Unis ont voté contre, la Russie aussi, bien sûr, et l'ont refait peu après au Conseil de sécurité de cette même ONU.

C'est le symbole d'un « *revirement inédit* » selon de nombreux médias, certains le qualifiant de « *jamais vu* ». Que le Kremlin fasse cause commune avec la Maison Blanche n'est pourtant pas chose nouvelle, loin de là.

Pour Poutine comme ses prédécesseurs à la tête de la bureaucratie russe, chercher un terrain d'entente avec la bourgeoisie mondiale et ses dirigeants a été une constante de leur politique, certes souvent contrariée mais rarement de leur fait.

Les exemples abondent. Parmi les plus éclatants

citons la conférence de Yalta. En février 1945, dans la perspective de la défaite à venir de l'Allemagne, Roosevelt, Churchill et Staline s'y accordèrent pour se répartir le monde en zones d'influence. Dans celles qui leur revenaient, puissances impérialistes et bureaucratie stalinienne devaient garantir l'ordre et surtout empêcher qu'éclatent des révolutions ouvrières comme au sortir de la Première Guerre mondiale. Cette alliance contre-révolutionnaire tint ses promesses, même quand l'impérialisme estima que, le stalinisme

ayant écarté tout danger de révolution en Europe, il n'y avait plus autant de raisons d'associer l'URSS au « concert des nations ».

En 1947, au nom d'une politique dite de « *containment* » du bloc soviétique, les États occidentaux déclenchèrent la guerre froide : elle dura jusqu'à l'implosion de l'URSS en 1991. Durant ces quatre décennies, la bureaucratie russe se comporta bien des fois en gardienne de l'ordre mondial, tout en défendant ses propres intérêts. Entre 1953 et 1956, elle se chargea de briser les révoltes ouvrières en Allemagne de l'Est, en Tchécoslovaquie, en Pologne, et ce sont ses tanks qui écrasèrent la révolution des conseils ouvriers en Hongrie. Et Brejnev envoya son armée en Afghanistan, avec

l'assentiment tacite de l'Amérique, qui craignait alors bien plus que le pouvoir de Khomeiny fasse des émules hors d'Iran.

La Russie post-soviétique donna elle aussi des gages à l'Occident impérialiste. Après les attentats islamistes du 11 septembre 2001 à New York, Poutine mit ses bases en Asie centrale à la disposition des avions américains allant bombarder l'Afghanistan. Poutine avait alors même demandé que la Russie puisse adhérer à l'OTAN...

Après 2011, quand la guerre civile éclata contre le régime d'Assad en Syrie, les États-Unis, hésitant à s'engager dans ce bourbier, laissèrent le Kremlin sauver militairement cette dictature, au moins pour un temps.

Et rappelons que juste avant « *l'opération spéciale* » en Ukraine, l'armée russe était allée réprimer de grandes grèves et un soulèvement populaire au Kazakhstan. Poutine sauva la bureaucratie kazakhe et les intérêts de trusts occidentaux actifs dans une zone d'influence russe où les États-Unis n'auraient pas pu le faire.

Alors que l'impérialisme américain a décidé – ses représentants le répètent – de concentrer ses forces et ressources contre la Chine, il a sans doute fait le calcul qu'il lui était plus profitable de réintégrer la Russie dans son jeu. Car les États-Unis gardent l'initiative : de ne plus soutenir l'Ukraine afin

de se débarrasser au plus vite d'une guerre devenue inopportune en ne traitant qu'avec la Russie ; d'associer celle-ci à un possible remaniement de l'ordre mondial, notamment en Europe de l'Est, dans le Caucase, en Asie centrale, au Moyen-Orient, dans certaines régions d'Afrique où le Kremlin a des troupes et des intérêts...

Cela exaucerait le rêve que caresse la bureaucratie russe depuis son origine il y a un siècle : trouver sa place dans le monde capitaliste, y être reconnue et pouvoir profiter pleinement des richesses qu'elle tire de sa sphère d'influence et de l'exploitation des travailleurs sous sa coupe. Que cela puisse se faire, c'est une autre question. Ne serait-ce que parce que l'impérialisme américain n'a pas abandonné son vieux projet de faire subir un jour à la Russie le sort de l'Ukraine, qu'il a vassalisée et qu'il pille.

Les pourparlers américano-russes peuvent-ils déboucher sur une « *trêve dans les semaines à venir* », comme le dit Macron ? Cela reste à voir. Mais croire que cela puisse ouvrir une ère de paix, comme certains en prêtent l'intention à Trump, serait se tromper lourdement. La guerre est un rouage indispensable d'un système capitaliste mondial dominé par la course au profit, et toute « *paix* » n'y est qu'une trêve entre deux guerres.

P. L.



Kharkiv à l'été 2022.

>> ministre ukrainienne affirmait que « *les équipes ukrainienne et américaine sont en phase finale des négociations concernant l'accord sur les minéraux* », sans en donner la teneur.

Le contrôle de l'économie ukrainienne prend de multiples autres formes. Ainsi la société américaine Westinghouse a déjà mis la main sur le secteur nucléaire, pilier de la production électrique en Ukraine. De son côté, le Crédit agricole Ukraine, qui appartient au même groupe que la banque française LCL, est devenu copropriétaire du principal fournisseur de télécommunications fixes et du troisième opérateur de téléphonie mobile du pays. En

2024, elle a été élue meilleure banque du pays pour les prêts automobiles. Et elle n'est pas le plus puissant des prédateurs occidentaux à avoir jeté son dévolu sur l'économie ukrainienne. Outre les banques, d'autres capitalistes, à l'image du géant de la distribution Auchan, sont très présents en Ukraine... mais aussi en Russie.

En négociant en tête-à-tête avec Poutine, Trump et son équipe font d'une pierre deux coups. Ils écartent de la mangeoire ukrainienne les capitalistes des pays européens, ou ne leur laissent que les morceaux de second choix. Et ils se placent aux premières loges pour reprendre leurs affaires en Russie, entravées

par la guerre mais qui n'ont jamais cessé. En déclarant le 23 février : « *Nous sommes prêts à attirer des partenaires étrangers dans les territoires historiques qui ont été restitués à la Russie, (...) nous sommes prêts à travailler avec nos partenaires, y compris américains, dans les nouvelles régions* », Poutine a été explicite.

Après trois ans de guerre, des centaines de milliers de morts russes et ukrainiens, un fossé de haine creusé entre deux peuples frères, les bureaucrates, les oligarques et les capitalistes se pressent autour de la riche proie ukrainienne.

Xavier Lachau



En 2023 : « *Rénovons et construisons Kharkiv* ». La deuxième ville du pays n'a cessé d'être bombardée.

Allemagne : la montée de l'extrême droite

Avec 28,6 % des voix, le bloc CDU-CSU, dirigé par le très droitier millionnaire Friedrich Merz, arrive en tête des élections en Allemagne. Il conduira donc la prochaine coalition gouvernementale, même si ce résultat, en deçà de 30 %, est presque le plus mauvais de son histoire.

Le résultat est surtout une sanction infligée par les électeurs à la coalition SPD-Verts-libéraux, qui en trois ans de recul des conditions de vie, ont réussi à se faire largement détester. Le SPD, dirigé par l'ancien chancelier Olaf Scholz, s'est ainsi effondré à 16,4 %, le score le plus bas de son histoire.

Le plus marquant dans ce scrutin est la forte montée de l'extrême droite : l'AfD prend la deuxième place à l'échelle nationale. Surtout, elle passe à 20,8 % et en trois ans seulement, elle double son score. La participation électorale ayant été très forte (+ 6 %), l'AfD fait même plus que doubler en nombre d'électeurs, puisque c'est sur ses candidats que beaucoup de nouveaux suffrages se sont portés.

Dans un contexte où l'AfD ne cesse de se droïtiser, ne reculant plus devant

les clins d'œil au nazisme, sa montée a de quoi inquiéter. Elle est encore plus forte à l'Est, dans l'ancienne RDA, qu'à l'Ouest. Elle y totalise autour de 30 %, et à l'exception de quelques villes dont Berlin, elle arrive en tête dans la quasi-totalité des circonscriptions.

Parmi les raisons de sa progression, on trouve la rage contre la politique des sociaux-démocrates et des Verts au gouvernement, rendus responsables de la forte dégradation économique depuis trois ans et le début de la guerre en Ukraine. À l'automne 2024, les annonces de licenciements massifs se sont multipliées chez les géants de l'automobile, de la chimie et de la sidérurgie, suivies par des cascades de fermetures d'entreprises et de suppressions d'emplois chez les sous-traitants. La pauvreté

s'étend de façon visible, et l'inquiétude monte.

Pendant la campagne électorale, tous les partis gouvernementaux se sont lancés dans une surenchère contre les migrants. Il s'agissait à la fois de s'aligner sur l'AfD pour tenter de lui ôter des voix, et d'une opération de diversion par rapport à toutes les difficultés quotidiennes de la population travaillante. Tandis qu'une série d'attentats venait plomber encore plus l'ambiance, ils n'ont pas hésité à y aller de leurs amalgames entre criminalité et immigration. Et puis, c'est l'administration Trump qui s'en est mêlée, apportant un appui marqué à la cheffe de l'AfD, Alice Weidel, le vice-président J.D. Vance et Elon Musk ayant renouvelé leurs appels à voter AfD.

Cependant, de l'autre côté du spectre politique, le parti de la gauche dite

radicale, Die Linke, a fortement progressé, passant de moins de 5 % des voix à 8,8 % cette fois. C'est d'autant plus marquant que d'aucuns voyaient Die Linke comme moribonde suite à la scission, en 2024, d'une fraction partie avec Sahra Wagenknecht pour former le BSW, parti de gauche anti-migrants reprochant à Die Linke une forme d'angélisme vis-à-vis des migrants, qui prétend que l'immigration « dessert les travailleurs allemands ». BSW, totalisant 4,97 % des voix, rate d'un cheveu l'entrée au Parlement. Les près de 9 % de Die Linke signifient que plusieurs millions d'électeurs, et environ 25 % parmi la jeunesse, ont choisi de dire non à la politique d'austérité des grands partis, non à la militarisation et non à la chasse aux migrants.

Le 31 janvier, le futur chancelier Merz avait essayé

de faire passer une loi visant à restreindre l'immigration et le regroupement familial, en s'appuyant pour cela sur les députés de l'AfD. Cela a provoqué un tollé au Parlement, où sa loi a été rejetée, mais surtout d'immenses manifestations dans tout le pays, des centaines de milliers de gens défilant contre le danger d'extrême droite et s'en prenant aussi à l'apprenti sorcier Merz.

Certes des manifestations ne suffiront pas à inverser la situation, pas même à faire reculer l'extrême droite, comme d'ailleurs cette élection le montre. Pour que la situation du monde du travail cesse de se dégrader, il sera nécessaire de s'en prendre au patronat sur son terrain, l'économie, donc de renouer avec les grèves et les mobilisations de l'ensemble des travailleurs.

Alice Morgen



À Munich, le 8 février, 250 000 manifestants clamant : « Munich est multicolore, pas brune ».

DANIEL VOGL DPA

Nouvelle-Calédonie : Valls en mission

Le ministre des Outre-Mer, Manuel Valls, est arrivé en Nouvelle-Calédonie pour obtenir des partis calédoniens un « accord politique global ».

Après la révolte de la jeunesse kanake et océanienne démarrée le 13 mai 2024, après la mort de quatorze personnes dont onze Kanaks, les partis de la droite anti-indépendantiste, « loyaliste », tentent de

pousser leur avantage. Deux jours avant son arrivée, ils ont conspué Valls dans un meeting de plus de 2 000 personnes, rejetant la « souveraineté partagée », niant qu'il y ait en Nouvelle-Calédonie un peuple premier.

Après son arrivée, alors qu'il rendait hommage à un gendarme mort pendant les émeutes, Valls a été hué par 500 militants loyalistes aux relents racistes, accusant son gouvernement de lâcher la Nouvelle-Calédonie.

Valls le répète pourtant à qui veut l'entendre : « On ne peut pas jouer contre la France ». Il n'est pas dans les intentions de l'impérialisme français de lâcher l'un de ses postes avancés en Océanie. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et le processus de décolonisation évoqués repasseront. Mais la droite loyaliste fait de la surenchère. Elle milite toujours pour le dégel du corps électoral, qui lui permettrait de reprendre plus fermement en main les institutions de l'archipel. Elle a aussi avancé l'idée d'une « fédération », en fait un petit apartheid qui

instaurerait une séparation de la province de Nouméa, qu'elle contrôle et qui est la plus riche, alors que les deux autres, les plus pauvres, sont entre les mains des partis kanaks.

Pour obtenir un accord, Valls donne des gages à la droite, rappelant que l'État, avec l'aide des milices caldoches armées, a maintenu l'ordre et la propriété. À propos du dégel du corps électoral, pourtant enterré par Macron à la fin de la révolte, il affirme qu'un compromis est toujours possible. Quant à la « fédération », il accepte de rediscuter des prérogatives des trois provinces.

À destination des partis kanaks comme des loyalistes, Valls a aussi mis sur la table 120 milliards de francs Pacifique, un milliard d'euros conditionnés à la signature d'un accord politique, la prolongation

du chômage partiel, mais rabaissé de 20 %, et des subventions diverses. Il s'est dit aussi prêt à revoir le « lien » avec la France, sans le couper ! Mardi 25 février, indépendantistes comme anti-indépendantistes avaient accepté de discuter ensemble avec le gouvernement.

Dans sa démarche, Valls dit s'inspirer des accords de 1988 et de 1998 par lesquels les partis nationalistes kanaks et les partis de droite anti-indépendantistes s'étaient mis d'accord sur un partage du pouvoir économique et politique. Accord ou pas, tout ce beau monde devra compter avec la jeunesse kanake et océanienne, toujours méprisée et opprimée trente ans après ces accords, et qui a exprimé sa profonde colère lors de la révolte du 13 mai.

Serge Benham

RFB



Georges Ibrahim Abdallah : acharnement judiciaire

Les manifestations prévues mercredi 19 et jeudi 20 février, en faveur de la libération annoncée de Georges Ibrahim Abdallah, ont été interdites par le préfet de police de Paris Laurent Nunez. En même temps, la cour d'appel a repoussé pour la énième fois cette libération.



Manifestation devant la prison de Lannemezan en octobre 2024 pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah.

Militant libanais, Georges Ibrahim Abdallah a été condamné sans preuve pour complicité dans les meurtres d'un attaché militaire américain et d'un diplomate israélien. En 1987, il a écopé d'une peine de prison à perpétuité, mais il est libérable depuis vingt-cinq ans. Les autorités judiciaires n'en ont pas moins rejeté ses demandes successives de libération.

Au bout d'une quarantaine d'années d'emprisonnement injuste, le tribunal d'application des peines a ordonné sa remise en liberté le 15 novembre 2024. Le Liban s'est dit prêt à l'accueillir suite à la décision de son expulsion immédiate. Malgré tout, le Parquet national antiterroriste a encore fait suspendre sa libération jusqu'à son nouveau passage devant la

cour d'appel, le 20 février. Ce jour-là, non seulement, celle-ci a décidé de repousser encore sa libération au 19 juin, et de plus, l'a conditionnée au versement de dommages et intérêts aux parties civiles, entre autres les États-Unis qui depuis le début font pression pour son maintien en détention.

Durant toutes ces années de détention, Georges Ibrahim Abdallah n'a jamais renié ses convictions communistes et son engagement pour la cause palestinienne. C'est pour lui faire payer cette détermination que les autorités judiciaires entravent sa libération jusqu'à inventer de nouvelles conditions à celle-ci. Il y a répondu en faisant dire par son avocat son refus d'indemniser les États-Unis qui « envoient des bombes sur les enfants palestiniens et libanais ».

Par cette décision inique, par l'interdiction des manifestations de soutien, l'État français obtempère aux demandes des États-Unis, maintenant un homme en prison en tout arbitraire et se montre prêt à réprimer ceux qui dénoncent la politique impérialiste au Moyen Orient.

Joséphine Sina

Retrait de C8 et NRJ12 : touche pas à mon milliardaire !

Le Conseil d'État l'a confirmé : à partir du 28 février, les chaînes C8 et NRJ12 seront retirées de la TNT, remplacées par deux nouvelles chaînes : Ouest France TV et T18. NRJ12 était en perte d'audience depuis des années, tandis que C8 est connue pour les nombreux excès de TPMP, « Touche pas à mon poste », émission qui a accumulé signalements et amendes.

Cyril Hanouna se plaint d'être censuré, ce qui est loin d'être le cas. Quant à son prétendu ton diffèrent, sous couvert d'humour et de déconade, TPMP a servi quasi quotidiennement de relais aux idées anti-immigrés, anti-musulmans, misogynes, homophobes parfois, à des millions de téléspectateurs. En revanche, Cyril Hanouna défend bec et ongles Bolloré, milliardaire propriétaire de sa chaîne, et d'autres grands patrons contre les rares critiques qui pouvaient être émises.

Cette démagogie au service des idées d'extrême droite est évidemment

un choix du milliardaire Bolloré. Mais l'État ne fait pas mieux : Macron et ses ministres reprennent eux-mêmes une partie de ces idées. CNews pourra d'ailleurs contribuer à les émettre. Et si les chaînes de Bouygues (TF1), de Saadé (BFM) et autres concurrents n'ont pas choisi pour le moment l'option ouvertement d'extrême droite, elles relaient un point de vue patronal plus nuancé, plus policé, mais tout aussi nocif.

La nouvelle chaîne T18 (ou CMI TV) est présentée par certains comme l'anti-C8. Elle appartient au milliardaire tchèque Kretinstky, capitaliste dans l'énergie et la distribution, et qui serait connu comme « libéral progressiste »... Mais quand son consortium a racheté Casino, la vie des milliers de ses employés licenciés en 2024 n'a pas dû beaucoup progresser.

La « pluralité d'information » se résume en fait à la pluralité des capitalistes qui possèdent les médias.

Charles Legoda

Football : malade du business

Le diffuseur de télévision britannique DAZN réclame en justice 573 millions d'euros à la Ligue de football professionnel (LFP), pour « tromperie sur la marchandise » et « manquement observé ». Plusieurs clubs de Ligue 1 risquent désormais la faillite.

Pour comprendre comment on en est arrivé là, il faut revenir sur l'évolution des dernières décennies. À partir des années 1990, les budgets des clubs professionnels ont explosé en Angleterre, en Espagne ou en Italie, la France étant alors à la traîne. Les choses ont changé en 2011 quand le fonds souverain du Qatar, QSI, a racheté le Paris Saint-Germain. Le budget du PSG a grimpé en flèche, et le club a commencé à pouvoir se payer des joueurs qui échappaient traditionnellement à la Ligue 1. C'est ainsi que des stars mondiales comme Ibrahimovic, Beckham, Neymar ou Mbappé ont rejoint le

club de la capitale.

Les dirigeants du football français ont alors espéré mettre la main sur la poule aux œufs d'or. Les droits de retransmission TV de la Ligue 1 sont ainsi passés d'une centaine de millions d'euros à la fin des années 1990 à 726 millions d'euros en 2016, laissant entrevoir un gâteau d'un milliard. Cette course à l'argent s'est faite en mettant en concurrence les firmes de télévision : en 2018, le diffuseur historique Canal + perdait l'appel d'offres, au profit de Mediapro. Après la faillite de Mediapro, Amazon puis, à partir de 2024, le britannique DAZN prenaient le

relais, pour un fromage désormais partagé avec BeIN sport, propriété de... QSI.

À ce stade, le beau jeu et les buts ne sont plus que des arguments de vente pour dépouiller le chaland. Les téléspectateurs sont en effet considérés comme des vaches à lait par la LFP, convaincue qu'ils suivront l'augmentation des tarifs. Alors que, en 1989, un abonnement Canal+ pour la Ligue 1 et pour du cinéma coûtait 27 euros par mois, le téléspectateur devait déboursier 42 euros en 2023, et en 2024-2025, il doit payer 55 euros pour les seuls matchs de Ligue 1, et y ajouter 30 euros s'il a en outre la folie de vouloir regarder les compétitions européennes.

Par ailleurs, en Ligue 1, la course au fric a tué la « glorieuse incertitude du sport » : alors qu'en Angleterre ou



en Espagne, cinq ou six équipes se disputent le titre, en France le PSG écrase la concurrence. Son budget est de 800 millions d'euros, quand celui du second (l'Olympique de Marseille) n'est « que » de 260 millions, et celui du petit poucet Angers de 25 millions. De 2012 à 2024, le PSG a ainsi emporté dix des douze titres, et est bien parti pour rafler le treizième cette année. On comprend que, devant un film aussi dépourvu de suspense, les amateurs de

football rechignent à payer autant.

Le piratage a logiquement connu un essor. Les droits engrangés par la LFP, présidée par l'affairiste Vincent Labrune, se sont effondrés. Et, alors que DAZN tablait sur le 1,5 million d'abonnés que lui avait promis la LFP, elle en a trois fois moins. C'est comme si une bulle financière éclatait, le système économique du football professionnel pourrit sur pied.

Michel Bondelet

Auchan : le mensonge des reclassements

La direction d'Auchan a annoncé en novembre 2024 la suppression de 2 389 emplois, effective en juin prochain.

Les licenciements concernent principalement le secteur électroménager dans tous les hypermarchés. Les travailleurs constatent, avec écœurement et colère, que les reclassements annoncés ne sont qu'une vaste tromperie.

Le directeur général d'Auchan Retail, lors d'une audition devant une

commission de députés à l'Assemblée nationale, avait annoncé des reclassements « dans toutes les enseignes du groupe ». Là où il y a un Auchan, on trouve souvent dans le même périmètre un Decathlon, Leroy Merlin, Kiabi, Norauto ou une autre enseigne du groupe. Et pour ce qui est du secteur électroménager, rien de plus facile,

le groupe a multiplié dans tout le pays les magasins Boulanger.

Toutes ces enseignes sont regroupées au sein de l'AFM, l'Association familiale Mulliez. Sauf que ce ne sont pas des reclassements, mais des licenciements que les Mulliez ont annoncés aux travailleurs. Ils ont poussé le cynisme et la provocation jusqu'à se cacher derrière une combine légale : l'AFM est

déclarée, non comme un groupe d'entreprises, mais comme une association d'individus membres de la famille et actionnaires des entreprises. Ce subterfuge leur permet, avec la complicité des pouvoirs publics, gouvernants et juges, de ne pas être tenus de proposer des reclassements dans les autres sociétés formant de fait le groupe Mulliez.

Par contre, pour ce qui est de la distribution des

dividendes aux actionnaires de l'AFM, il n'y a pas de problème de séparation. Ainsi, quelques semaines après avoir annoncé la suppression de 2 389 emplois chez Auchan, les Mulliez se sont empressés de se partager 1 milliard d'euros de dividendes de Decathlon ! Il y a là largement de quoi continuer à payer les salaires des travailleurs que les Mulliez veulent licencier.

Philippe Logier

Challancin – Cholet : “On n’est pas des esclaves !”

Depuis mardi 18 février, la vingtaine de salariés employés par l'entreprise de nettoyage Challancin de la zone industrielle du Cormier à Cholet, dans le Maine-et-Loire, sont en grève.

Versement des salaires en retard, heures supplémentaires et heures de nuit non payées, licenciements abusifs, non défraiement des frais de déplacement : les raisons du mécontentement sont nombreuses. Mais, plutôt que d'affronter la colère des travailleurs, la direction a décidé dès le mercredi de fermer les locaux... et de se mettre aux abonnés absents. Les salariés de Cholet sont rattachés à la direction

régionale du groupe, basée à Saint-Herblain, dans l'agglomération de Nantes, qui fait donc la sourde oreille.

L'entreprise Challancin, qui a racheté il y a un an la société Arenis dont dépendaient les agents de nettoyage de Cholet, est coutumière de ces méthodes de patron voyou. Depuis qu'ils sont entrés en lutte, les travailleurs de Challancin-Cholet ont eu écho d'entourloupes semblables dans bien des agences

du pays, de la région parisienne à la métropole lyonnaise. Il est manifeste que, dans sa recherche de profit, la direction du groupe est prête à tout, en particulier à profiter du fait que nombre de ses employés sont étrangers et maîtrisent mal la langue française ou connaissent peu leurs droits.

Mais là, ces exploiters sont tombés sur un os. Comme l'ont dit certains des agents en grève : « On n'est pas des esclaves ! » Et ils sont déterminés à poursuivre leur combat aussi longtemps que nécessaire.

Correspondant LO



QUEST-FRANCE

Intérim : des dizaines de milliers de licenciements silencieux

Selon le ministère du Travail, le nombre d'emplois intérimaires a encore chuté de 5,6 % en un an. Entre décembre 2023 et décembre 2024, 42 800 de ces emplois ont donc disparu.

À l'image de tous les autres, les plus de 700 000 travailleurs en intérim subissent les attaques patronales et particulièrement les licenciements. À l'instar de Renault, qui vient de licencier d'un seul coup 705 intérimaires dans son usine de la Sovab, les entreprises sabrent dans les emplois. Du reste, Prism'emploi, le syndicat patronal des agences d'intérim signale que le nombre de CDI intérimaires, contrat créé il y a dix ans, a également subi une forte baisse.

Les contrats précaires de tout type se sont multipliés ces dernières années et concernent aujourd'hui

plusieurs millions de travailleurs, sans même parler des salariés en CDD comptabilisés à part. De plus en plus de jeunes ne connaissent que les missions d'intérim et autres emplois précaires, avec toutes les difficultés que cela implique pour trouver un logement, obtenir un prêt ou simplement planifier des vacances. Leur sort est celui que le patronat promet à l'ensemble des salariés. Les travailleurs précaires sont toujours les derniers embauchés et les premiers jetés au chômage, corvéables et jetables à merci, mis en concurrence pour des salaires plus

faibles et des postes et des cadences plus durs. C'est particulièrement vrai dans la période de crise actuelle où le patronat est à l'offensive pour garantir ses profits. La suppression de plusieurs dizaines de milliers d'emplois intérimaires, qui se poursuit en silence, doit donc être ajoutée aux plans de licenciements massifs de travailleurs en CDI, comme ceux annoncés par Michelin à Cholet et Vannes ou par Auchan. Les agences d'intérim se comportent comme tout bon patron : osant se présenter comme le dernier espoir d'un retour à l'emploi pour les jeunes, les allocataires de RSA, les seniors mis au chômage, elles en profitent pour réclamer davantage d'aides publiques à l'État.

Marlène Stanis

Cabinets de reclassement : sales combines

Les entreprises de plus de 1 000 salariés qui procèdent à des licenciements économiques ont l'obligation de proposer des congés de reclassement pendant lesquels le salarié licencié continue à être payé par l'employeur, en général pendant douze mois.

Dans la plupart des cas, les directions sous-traitent la prise en charge des salariés en congé de reclassement à des sociétés privées, comme LHH, une filiale d'Adecco, ou encore Aksis, qui appartient à la société Group Alpha. Ces entreprises se font payer entre 2 000 et 5 000 euros par salarié pris en charge. Elles font grosso modo ce que fait Pôle emploi : établir un bilan et projet professionnel, aide à la recherche d'emploi, stage pour faire un CV, remise à niveau, soutien par des psychologues.

Elles n'ont pas d'obligation de réussite et, de fait, très peu de salariés retrouvent un emploi grâce à ces cellules. Seuls 15 % des salariés pris en charge retrouvent un CDI. Aucun contrôle n'existe, ni de la part de l'État ni des patrons, qui se moquent bien du résultat. La dernière étude, qui date de 2010 et émane du Conseil économique, social et environnemental, dénonçait leur coût et leur inefficacité.

Les grandes sociétés savent que ces dépenses font partie de leur faux frais lorsqu'elles ferment un site ou se débarrassent de travailleurs, des faux frais destinés à tenter de désamorcer la colère des salariés. Mais bien des travailleurs savent qu'ils n'ont rien à attendre de ce miroir aux alouettes.

Inès Rabah

AMP – La Ciotat : grève pour les salaires

À l'usine Ardagh Metal Packaging (AMP) de La Ciotat, dans les Bouches-du-Rhône, la quasi-totalité des ouvriers est en grève pour des augmentations de salaire depuis le 17 février.

L'usine de La Ciotat compte 350 salariés ; c'est le seul site en France de ce groupe multinational qui emploie des dizaines de milliers de personnes dans le monde, et qui s'est constitué après des rachats successifs d'entreprises de fabrication d'emballages métalliques et en verre.

À La Ciotat, des canettes en aluminium sont fabriquées avant d'être revendues à des firmes comme Coca-Cola, Heineken, Perrier, etc. Les conditions de travail ne sont pas faciles : des horaires en 5 X 8 heures, une température qui peut atteindre 45°C dans les ateliers, un bruit incessant, le sol rendu glissant par la condensation. Ces dernières années, la pression

des chefs s'est accentuée car il faut produire toujours plus. De nouvelles machines ont été installées, encombrant tout l'espace, et il faut aller toujours plus vite. En 2022, 1,5 milliard de canettes étaient fabriquées, en 2024, c'était 2,1 milliards. Pour 2025, la direction voudrait en faire produire 2,8 milliards...

En production, les salaires de base tournent autour du smic, bien insuffisant pour vivre alors que tout augmente, et notamment les loyers dans cette région où les prix ont toujours été élevés. Les négociations annuelles fin janvier n'ont rien apporté et, quand la CGT a appelé à la grève, ce mouvement a été massivement suivi chez les ouvriers.

Les grévistes veulent qu'il n'y ait pas un salaire de base à moins de 2 000 euros net, une prime de poste de 250 euros, et 3 000 euros de prime « *de partage de la valeur* », toujours surnommée la prime Macron.

Les syndicats chiffrent à 1 million d'euros l'ensemble de leurs revendications, ce qui n'est pas beaucoup, le groupe ayant augmenté de 50 % son chiffre d'affaires et de près de 80 % son bénéfice en 2024. Il est coté à la Bourse de New York et celui qui en était le président général jusqu'il y a quelques mois – et qui est toujours l'actionnaire principal – est le milliardaire irlandais Paul Coulson, un des patrons les plus riches d'Irlande. C'est dire que de l'argent, il y en a, ce qui renforce la détermination des grévistes.

Correspondant LO



Conservatoires de Paris et Lyon : accompagnateurs en lutte



Depuis le 12 février, les accompagnateurs des conservatoires nationaux supérieurs de Paris et de Lyon sont en grève.

Ce sont souvent des pianistes qui accompagnent les danseurs, les chanteurs ou les instruments mélodiques (violon, violoncelle, flûte, clarinette, trompette...) lors des concours d'entrée, des cours et des examens de fin d'année.

Ces accompagnateurs sont indispensables : sans eux, la plupart des musiques que travaillent les étudiants perdent leur sens. Toute la journée, ils accompagnent les élèves les uns après les autres dans des partitions qui sont souvent très difficiles. Parfois, ils doivent à eux seuls remplacer un orchestre symphonique et, s'ils étaient payés à la note, ils seraient millionnaires. Mais, jusqu'à

présent, ils commencent au smic et finissent à 1 650 euros après des années d'ancienneté. Et ils devaient accepter en plus de nombreuses heures supplémentaires non payées, notamment pour les concours d'entrée, qui étaient considérées comme dues.

Quand, lors de négociations salariales, le ministère de la Culture n'a concédé qu'une ridicule augmentation, cela a mis le feu aux cordes. « *Ça fait vingt ans que je fais ce métier, je n'aurais jamais pensé faire grève un jour* », affirmait une gréviste lors d'une assemblée générale. Et, en effet, on n'avait jamais vu cela depuis la création du conservatoire en 1795. Au

total, une cinquantaine d'accompagnateurs se sont mis en grève, perturbant les concours d'entrée qui avaient lieu à ce moment-là.

Les grévistes se retrouvent en assemblée générale pour discuter de leur mouvement, et distribuent des tracts aux portes des conservatoires. Ils ont reçu le soutien de nombreux élèves et professeurs et, parmi ces derniers, certains se sont même mis en grève par solidarité. Le 19 février, ils se sont rassemblés à une cinquantaine devant le ministère de la Culture. Le mouvement a surpris tout le monde, et d'abord le ministère, qui a légèrement rétrogradé, acceptant de prendre davantage en compte l'ancienneté.

Qu'ils produisent des automobiles ou des notes de musique, les travailleurs sont confrontés aux mêmes bas salaires et au même mépris, et ils ont pour se défendre la même arme : la grève ! Elle continue, déterminée et enthousiaste, pour des augmentations de salaire.

Correspondant LO

CHU de Saint-Étienne : halte aux suppressions de lits en psychiatrie !

Après deux journées de mobilisation réussies les 4 et 12 février, une troisième a eu lieu dans le centre-ville de Saint-Étienne, jeudi 20 février, pour protester contre la fermeture d'un service de psychiatrie.

Dix-huit lits ont disparu, ce qui porte à 45 le nombre de lits supprimés en psychiatrie en moins de trois ans. Le service concerne les patients « *sous contrainte* », hospitalisés à la demande d'un tiers ou de la préfecture, et souvent lourdement atteints. Ils seront répartis dans d'autres services non spécialisés, prenant la place d'autres patients, qui se retrouvent à la rue.

Les travailleurs du service ne savent pas ce qu'ils vont devenir. « *Faites trois vœux* » est la seule chose que la direction leur a dite. En fait de reclassement, elle propose à certains de travailler dans des services difficiles, y compris à des jeunes peu expérimentés, ou bien de quitter la psychiatrie, ce que beaucoup ne veulent

pas. La direction prend prétexte du manque de médecins mais n'a rien fait pour régler ce problème récurrent. Au contraire, le « *management* » maison, associé à une pression pour faire toujours plus d'économies, fait fuir les candidats.

Cette fermeture brutale aggrave encore la situation d'un secteur psychiatrique hospitalier en ruine : le délai pour obtenir un rendez-vous avec un médecin psychiatre à l'hôpital de Saint-Étienne est par exemple aujourd'hui de plus d'un an. Le succès des rassemblements, plus de 100 personnes à chaque fois, conforte les travailleurs concernés dans leur volonté de continuer à se mobiliser.

Correspondant LO

NTN Allonnes – Sarthe : non aux licenciements !

L'usine NTN d'Allonnes, près du Mans, fabrique des transmissions pour de nombreuses marques automobile et compte 620 employés. Elle fait partie du groupe international NTN, parmi les leaders mondiaux dans les roulements et les transmissions.

Il y a quelques semaines la direction de NTN Transmissions Europe a annoncé la suppression de 127 postes à Allonnes dont 72 parmi les 300 ouvriers de production. C'est donc une part importante des travailleurs de l'usine qui se voit condamnée par la direction. À quoi il faut ajouter l'annonce de 31 suppressions de postes à NTN Crézancy dans l'Aisne, soit un tiers de l'effectif total de l'usine. Au total donc, 158 emplois sont menacés par le PSE que prévoit le groupe NTN Transmissions Europe.

En attendant le plan, la direction commence les discussions avec les syndicats en prétendant mettre en place les critères des futurs licenciements. Comme s'il pouvait y avoir de bons

critères pour licencier !

La direction de NTN justifie ces licenciements par une prétendue situation difficile sur le marché européen et la nécessité d'être plus « compétitif ». Plus compétitif, dans la bouche des patrons, cela veut toujours dire non pas diminuer leurs profits, mais serrer la ceinture des travailleurs.

Face à ce discours, les syndicats de l'entreprise présentent comme solution à la direction de relocaliser à Allonnes la production de l'usine NTN de Roumanie (à Sibiu) qui produit les mêmes transmissions. Au lieu de dénoncer le mensonge de la direction, ils accèdent à ses propos qui servent à diviser les travailleurs d'un même groupe.

Les lamentations de la direction de NTN sur la baisse de compétitivité ne sont que de la poudre aux yeux. Un trust comme NTN comptant 22600 salariés dans 73 sites de production sur 34 pays, ou même simplement sa filiale européenne, peut largement maintenir 158 emplois, ne serait-ce qu'avec les 68 millions d'euros de dividendes versés en 2024.

Dans la concurrence que se jouent les trusts automobiles et leurs sous-traitants comme NTN pour se répartir les profits gigantesques de cette industrie, c'est bien aux travailleurs que les patrons et actionnaires comptent faire payer le prix fort, en les licenciant et en augmentant la charge de travail de ceux qui restent.

Alors, les profits de NTN comme des donneurs d'ordres de l'automobile doivent servir à maintenir tous les emplois !

Correspondant LO



Stellantis : le scandale des airbags

Lundi 17 février, le groupe Stellantis a annoncé le rappel de plus de 200 000 voitures équipées des airbags de marque Takata. Pourtant, le scandale de ces airbags a éclaté il y a plus de dix ans, en 2014.

Les constructeurs automobiles savaient depuis plus longtemps encore que ces airbags défectueux rendaient dangereux les véhicules qui en sont équipés. En effet, ils peuvent exploser sans véritable raison et la projection de pièces peut alors blesser, voire tuer le conducteur. On dénombre déjà 28 morts aux États-Unis et des centaines de blessés. En France, officiellement, ces airbags ont causé la mort de 12 personnes, et sûrement plus en réalité, bien des cas n'étant pas répertoriés car attribués aux accidents de la route.

À la base de ce problème grave, il y a évidemment des calculs financiers. Au début des années 2000, Takata, un fabricant japonais pour l'automobile, a eu l'idée de se servir pour ses airbags d'un détonateur à base de nitrate d'ammonium, moins coûteux que les systèmes existants, tout en sachant que ce composé plus sensible à l'humidité les rendait moins fiables. C'est ce même composé qui est à l'origine de l'explosion de l'usine AZF en 2001 et celle qui a détruit le port de Beyrouth en 2020. Des dizaines de millions de voitures ont donc été équipées de ces airbags moins chers, mais susceptibles de se détériorer plus vite. La société a fait faillite mais, entretemps, les bénéfices qu'elle a réalisés sont tombés dans les poches de ses actionnaires... et des groupes clients.

Au fil du temps, les constructeurs ont bien été obligés de remplacer les airbags dangereux. 60 millions

de voitures ont ainsi été réparées aux États-Unis à partir de 2014. Mais, en France, PSA, devenu Stellantis, a cherché à gagner le maximum de temps... et d'argent. Le groupe a monté ces airbags dangereux jusqu'en 2017, alors que le problème était connu. Il a donc délibérément choisi de continuer à faire circuler des voitures risquant de tuer ou blesser des personnes. En toute impunité, alors que les pouvoirs publics n'ignoraient rien du danger mortel.

Ce n'est qu'en 2024 que Stellantis a commencé à rappeler des centaines de milliers de voitures C3 et DS3, mais seulement dans certaines régions plus chaudes et humides et donc où le danger était jugé plus grand.

Il a fallu des actions menées par des victimes et leurs avocats – et de nouveaux morts – pour que les autorités imposent enfin en janvier 2025 à Stellantis de rappeler toutes affaires cessantes les véhicules toujours équipés de ces airbags. C'est pourquoi la direction du groupe a fini par demander aux propriétaires de 236 900 voitures de sa gamme (C3, DS3) de les stopper immédiatement, tout en s'engageant à remplacer les airbags dans un temps limité. C'est d'ailleurs un nouveau mensonge car son stock d'airbags utilisables n'est que de 40 000 pour ces 236 900 véhicules.

Le capitalisme tue, mais les pouvoirs publics regardent ailleurs.

Marion Ajar

Renault Technocentre – Guyancourt : augmenter les salaires, pas les actionnaires

Au Technocentre de Renault, à Guyancourt, les responsables d'équipes ont annoncé les résultats du groupe, lors de réunions de service : « Rentabilité record et génération de trésorerie dépassant les perspectives financières 2024. »

Du côté de la direction, tout va donc bien, comme elle l'a annoncé le 20 février : chiffre d'affaires de plus de 56 milliards d'euros, trésorerie disponible de 2,9 milliards, et un résultat net de 2,8 milliards, tout cela sans

compter ce que rapporte la participation au capital de Nissan. Dans la foulée, le montant du dividende par action pour 2024, qui sera versé en 2025, passe à 2,2 euros, soit plus 19 % par rapport à l'année précédente.

Concernant les augmentations de salaires, on est loin de ces chiffres record. En effet, la direction ne prévoit que 1,2 % d'augmentation générale, ainsi que 1,4 % d'augmentation individuelle en moyenne pour les ouvriers, les employés

et les techniciens, et 2,6 % d'augmentation individuelle en moyenne pour les cadres. La direction veut aussi augmenter la part des primes individuelles, distribuées à la tête du client.

À la sortie des réunions, les travailleurs exprimaient leur dégoût et leur mécontentement devant la différence de traitement entre eux et les principaux actionnaires. Transformer ce dégoût en colère serait ce que la direction mérite.

Correspondant LO



dans tous les secteurs. Dès le matin, vers 10 heures, la chaîne n'allait déjà plus très vite et, après la deuxième pause casse-croûte, elle ne tournait plus.

300 voitures en moins... Notre force est là.

Bulletin Renault MCA Maubeuge

Dans les bulletins Lutte ouvrière

Ras le bol!

Jeudi 20 février, en apprenant les annonces provocatrices de Renault sur les salaires et la prime d'intéressement, on a été un certain nombre, embauchés mais aussi intérimaires, à arrêter le travail au Montage, au SE6, à la

chaîne Moteur...

C'était une très bonne mise en jambe. De quoi donner envie de remettre ça.

Sans nous, plus de voitures...

Vendredi 21, à l'appel de plusieurs syndicats, on a été nombreux en grève

Michelin - Cholet : L'usine paralysée

Vendredi 21 février, le mouvement des travailleurs de Michelin-Cholet, dans le Maine-et-Loire, a pris de l'ampleur, au point de mettre l'usine quasiment à l'arrêt.

Dès 8 heures ce jour-là, à l'initiative du comité de lutte des travailleurs de Michelin Cholet, une quarantaine de salariés ont fait le tour des ateliers de l'usine afin d'entraîner un maximum de leurs camarades à demander des comptes au patron. La tournée a payé et, à 9 heures, 150 salariés ont pris à partie la direction pour lui dire en face leur révolte. Révolte face au montant de l'indemnité de licenciement annoncée, toujours bloquée à 40 000 euros brut ; face à une direction locale qui, derrière des paroles doucereuses, se contente de dire qu'elle ne peut qu'attendre les décisions de la direction nationale ; face à l'obligation de pointer tous les jours et de produire dans une usine qui sera fermée avant l'été. La direction, devant les travailleurs en colère, n'en menait pas large.

À 11 h 30 puis à 13 heures, l'intersyndicale a refait le point, devant des centaines de salariés, sur l'avancée des négociations au siège du groupe à Clermont-Ferrand, ou plutôt leur non-avancée,

comme les négociateurs eux-mêmes l'admettent. Dans ce cadre-là aussi, le mécontentement s'est exprimé, plus visiblement que lors des réunions d'information précédentes. Les syndicats ont alors décidé d'appeler les travailleurs à la mobilisation à partir du lundi 24, à 8 heures. Et ils ont déclaré à l'inspection du travail un « danger grave et imminent » (DGI) : ils considèrent que la fermeture annoncée de l'usine et le refus de la direction d'améliorer le « plan d'accompagnement » placent les salariés dans une situation de danger du point de vue de leur santé.

Lundi 24, le comité de lutte a diffusé dès 5 heures son tract d'appel à la mobilisation, afin d'appeler les travailleurs du matin au rassemblement devant les bureaux de la direction, à 8 heures. Au rendez-vous, 200 salariés étaient là, plus nombreux encore que le vendredi, et l'usine s'est vite retrouvée paralysée. En effet, quand les syndicats, s'appuyant sur le DGI, ont



proposé aux présents d'exercer leur « droit de retrait », cela a été approuvé à l'unanimité, tellement la coupe est pleine. Et ce vote unanime a donné le moral et l'impulsion pour agir ensemble. Une centaine de travailleurs sont montés à la DRH redire leur insatisfaction. Puis de plus petits groupes se sont répandus dans les ateliers, pour aller expliquer aux chefs et aux cadres le sens de cet arrêt de travail.

Une assemblée générale animée par le comité de lutte à midi a de nouveau réuni 70 travailleurs, dont une partie s'est placée aux portillons pour inviter l'équipe de l'après-midi à les rejoindre. L'ambiance y était, la production n'a pas repris et, à l'assemblée de

16 heures, les travailleurs se sont retrouvés à une centaine pour discuter de leur mouvement.

Face à cette mobilisation et à ce changement de climat, la direction marche sur des œufs. Des chefs qui voulaient retenir des salariés aussi tard et longtemps que d'habitude ont été désavoués par la direction, qui a accepté un départ à 17 heures pour tous ceux de l'après-midi. De même elle a accepté que l'équipe du matin pointe à 7 heures au lieu de 5 heures. Ces petits reculs ont été ressentis comme des victoires, à mettre à l'actif de l'action collective. Si bien que, mardi 25 février, la mobilisation se poursuivait et l'usine restait à l'arrêt.

Pour autant, rien n'est réglé. La direction peut tenter de jouer la montre en espérant siffler la fin de la partie fin mars, comme prévu dans son calendrier de « négociations ». Mais, pour les travailleurs, il y a au contraire urgence à faire monter la pression sur Michelin et les pouvoirs publics, notamment en cherchant à faire que leur colère déborde l'enceinte de l'usine et se voie à l'extérieur. Leur cause est populaire et ils auraient tout à gagner à s'adresser, plus largement encore qu'ils ne l'ont déjà fait, à d'autres travailleurs. Les actions des derniers jours montrent en tout cas qu'ils en auraient l'énergie.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

**Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste**

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 9 900 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal février 2025.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de :
Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :
LUTTE OUVRIÈRE
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos **nom, prénom et adresse**, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Égypte : vague de grèves pour les salaires

En Égypte, ces dernières semaines, malgré la répression policière et patronale, des dizaines de milliers de travailleurs de grandes entreprises ont engagé le combat pour les salaires.

Dans de nombreuses entreprises, les travailleurs perçoivent des salaires inférieurs au salaire minimum. Il y a un an, celui-ci avait été porté, sous la pression de la grève des ouvrières du textile qui menaçait de s'étendre, à 6 000 livres égyptiennes (soit aujourd'hui 114 euros). Peu après, le président Abdel Fattah al-Sissi reprenait d'une main ce qu'il avait donné de l'autre en exemptant des milliers d'entreprises de cette mesure.

Depuis, la flambée des prix rend inaccessibles les produits de première nécessité, en particulier les denrées alimentaires, condamnant les classes populaires à la pauvreté. Malgré une presse muselée, quelques médias se sont fait l'écho des luttes ouvrières qui se sont succédé dans différents secteurs.

Ainsi, le 16 janvier, les 7 000 travailleurs du textile de T&C, dans la banlieue du Caire, se mettaient en grève pour les salaires. Une semaine plus tard, dans la Ville du 6 octobre, dans le gouvernorat de Gizeh, c'était au tour des travailleurs de Sideco Pharmaceutical Company d'exiger des augmentations. Aussitôt la direction de l'entreprise fermait l'usine pour quinze jours, prétendant pour des travaux de maintenance. Le 10 février, au retour de ce congé forcé, la grève redémarrait pour le paiement d'une prime d'un mois de salaire, d'une indemnité de vie chère et le refus que les deux semaines d'arrêt forcé soient déduites des congés.

Dans ces deux grèves, les patrons, qui ont fait des concessions, ont aussi fait intervenir les forces de sécurité pour emprisonner les « meneurs ». Mardi



Les travailleurs d'Obour City T&C en grève.

28 janvier, la contestation gagnait les 20 000 travailleurs des quinze usines de l'entreprise textile Oriental Weavers Company, située dans la ville nouvelle du 10 du Ramadan, dans le Grand Caire. Mécontents que la direction n'ait pas tenu sa promesse, faite après leur grève de novembre, de leur verser une prime de 40 % du salaire annuel, les travailleurs ne se sont pas satisfaits de l'annonce d'un salaire minimum à 7 000 livres, celui-ci ne tenant pas compte de l'ancienneté. Face à leur détermination, le 20 février, la direction, après avoir tenté de les intimider, annonçait qu'elle était prête à

des reculs. Les travailleurs refusant d'être à nouveau trompés, le comité syndical appelait à la poursuite de la grève. Au même moment, la plupart des 3 500 travailleurs d'Al-Amir Ceramics Company, dans la province de Gizeh, se mettaient pour la première fois en grève. Ils rejetaient les primes proposées par la direction qui portaient leur salaire à seulement 5 000 livres, alors qu'ils en réclamaient 7 000.

Si la question des salaires est à l'origine de la colère sociale, celle-ci est aussi nourrie par les menaces d'expulsion des logements. Parmi la jeunesse, les protestations en soutien à la Palestine viennent

également au premier plan malgré la répression, qui peut frapper à tout moment. Pour avoir déclaré sur les réseaux sociaux que « *al-Sissi et son gouvernement ont peur d'un soulèvement* » et l'avoir rendu responsable de la misère, le jeune Mohamed Allam, 24 ans, a été arrêté, torturé et emprisonné pour « *terrorisme* ».

Al-Sissi peut effectivement craindre que la colère se généralise en Égypte. Dans ce contexte, les pressions de Donald Trump menaçant de cesser les subventions au pays s'il n'accepte pas d'accueillir les Palestiniens de Gaza accroissent encore la tension.

Leïla Wahda

Moyen-Orient : Trump et Netanyahu en guerre contre les peuples

Après la libération de six otages israéliens samedi 22 février, Netanyahu a suspendu celle des 620 prisonniers palestiniens prévue dans l'accord de trêve, exigeant, pour justifier sa décision, « *que la libération des prochains otages soit assurée sans cérémonies humiliantes* ».

Depuis l'entrée en vigueur le 19 janvier du cessez-le-feu à Gaza, le Hamas organise en effet une mise en scène à l'occasion de la libération des otages israéliens, ceux-ci étant exhibés sur une estrade au milieu d'hommes en armes et de la foule, un « *certificat de libération* » à la main. Le

Hamas cherche à démontrer ainsi que, loin d'avoir été « *éradiqué* », il reste une force militaire avec laquelle il faut compter.

Sous la pression de l'extrême droite, qui lui reproche d'avoir accepté de négocier avec le Hamas, Netanyahu a donc saisi ce prétexte pour afficher

sa fermeté. « *Nous sommes prêts à reprendre des combats intenses à tout moment, nos plans opérationnels sont prêts* », a-t-il menacé.

Le gouvernement israélien a encore intensifié les opérations militaires depuis le 21 janvier en Cisjordanie. Selon l'UNRWA, l'agence onusienne pour les réfugiés palestiniens, plus de 40 000 Palestiniens ont été expulsés de trois camps de réfugiés à Jénine, Tulkarem et Nour Shams, situés dans le nord du territoire, avec interdiction de rentrer chez eux. Des chars sont entrés dans Jénine où plus de deux cents habitations ont été détruites. Le ministre de la Défense israélien a annoncé avoir « *donné pour instruction [aux soldats] de se préparer à un séjour prolongé dans les camps qui ont été évacués, pour l'année à venir, et de ne pas permettre le retour de leurs habitants* ». Un tel déploiement de l'armée israélienne ne s'était pas produit depuis la seconde

Intifada, au début des années 2000. Selon l'ONU, au moins 51 Palestiniens, dont 7 enfants, auraient été tués, venant s'ajouter aux 900 autres ayant trouvé la mort en Cisjordanie depuis le 7 octobre 2023.

Netanyahu affiche d'autant plus ouvertement sa volonté d'annexer de nouveaux territoires palestiniens qu'il sait pouvoir compter sur un total soutien des États-Unis. Après que la livraison de bombes lourdes à Israël a été à nouveau autorisée, Trump a annulé, le 24 février, le National Security Memorandum-20 (NSM-20), censé exiger des assurances écrites que l'utilisation des armes américaines soit conforme au droit américain et international.

Fort de cet appui, le gouvernement israélien multiplie les provocations vis-à-vis de ses voisins. Revenant sur l'accord conclu en novembre pour mettre fin à la guerre au Liban, l'armée israélienne a annoncé qu'elle

maintiendrait sa présence dans au moins cinq localités du sud du pays, refusant de s'engager sur une date d'évacuation. Enfin, Netanyahu vient d'ajouter un nouvel objectif à son plan de guerre régionale en exigeant la « *démilitarisation totale du sud de la Syrie* ». En fait de « *démilitarisation* », cela signifie que les troupes israéliennes déployées en décembre en territoire syrien vont certainement y rester.

Trump s'est présenté comme celui qui allait mettre fin à la guerre au Moyen-Orient. Mais, en soutenant Netanyahu, ses aventures militaires et sa politique d'oppression des Palestiniens, en affirmant même qu'il faut expulser ceux-ci de Gaza, le dirigeant de la première puissance impérialiste prépare au contraire une nouvelle aggravation des conflits qui ensanglantent cette région depuis des décennies.

Marc Rémy



Soldats israéliens dans le camp de Jenine le 24 février.